

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

23. JANVIER 1960

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

3^e ANNÉE N° 3

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels «charbon-acier» (premier trimestre 1960)</i>	49/60
I - <i>Programme prévisionnel «charbon»</i>	49/60
II - <i>Programme prévisionnel «sidérurgie»</i>	53/60

Décisions

<i>Décision n° 48-59 du 23 décembre 1959 portant modification de la décision n° 17-59 du 18 février 1959 relative à la prorogation des autorisations concernant les organisations de vente du bassin de la Ruhr</i>	57/60
---	-------

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté à la fin de 1959 et les perspectives pour le premier trimestre de 1960</i>	59/60
I - <i>L'évolution économique de la Communauté au cours des derniers mois</i>	59/60
II - <i>Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté</i>	66/60
III - <i>Les perspectives d'évolution de la production industrielle</i>	94/60

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS CHARBON-ACIER

PREMIER TRIMESTRE 1960

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le premier trimestre 1960, se fondent sur les considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, qui ont été soumises au Comité consultatif dans le document II/5522/1/59 élaboré par la Commission de la Communauté économique européenne.

Conformément à la répartition des tâches intervenues entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études de conjoncture dont la Commission de la C.E.E. a la charge.

I — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «CHARBON»

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant le chômage dans les mines et le mouvement des stocks chez les consommateurs:

1. Pour le chômage on suppose que le nombre de jours chômés dans les mines correspondra à une perte de production de l'ordre de 1,5 million de tonnes;
2. En ce qui concerne les stocks distribués, on suppose que les consommateurs pratiqueront un déstockage saisonnier normal avec en plus un déstockage de coke de la part de l'industrie sidérurgique, soit pour l'ensemble houille et coke de four un chiffre d'environ 1,8 million de tonnes.

Production de houille

Du chômage serait pratiqué dans un certain nombre de bassins. Pour la Belgique on prévoit que les postes chômés correspondront à une diminution d'extraction de 0,9 million de tonnes, l'effet des programmes d'assainissement ne se faisant encore que partiellement sentir. Pour l'Allemagne, Sarre comprise, on admet un chiffre de perte de production par chômage de 0,6 million de tonnes. D'une année sur l'autre les effectifs diminuent de 11 %; en revanche, le rendement augmente de 15 %; une part de cet accroissement étant toutefois due à la modification des horaires de travail intervenus avec l'introduction de la semaine de cinq jours. En France, seul du chômage est envisagé dans les bassins du Centre-Midi.

Sur la base de ces hypothèses, la production de houille pour l'ensemble de la Communauté s'élèverait au premier trimestre 1960 à 59,6 millions de tonnes, en réduction de 0,7 million de tonnes sur les réalisations du premier trimestre 1959 où le chômage s'était élevé à 3,4 millions de tonnes.

On trouvera ci-après un tableau donnant, à titre indicatif, les prévisions de production par pays de la Communauté pour le premier trimestre 1960 comparées aux chiffres des réalisations du premier trimestre 1959 ainsi que du deuxième et du troisième trimestre 1959.

TABLEAU 1

Production de houille de la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	1 ^{er} trimestre 1959	2 ^e trimestre 1959	3 ^e trimestre 1959	1 ^{er} trimestre 1960
Allemagne (R.F.) (Sarre incl.)				
Production	36.283	34.800	34.267	35.500
Chômage	2.070	2.124	1.688	600
Belgique				
Production	5.702 ⁽¹⁾	5.808	5.181	6.150
Chômage	1.324	1.785	1.400	900
France				
Production	15.093	14.253	13.295	14.700
Chômage	—	101	138	50
Italie				
Production	183	181	195	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3.015	2.902	2.980	3.010
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	60.277	57.946	55.918	59.550
Chômage	3.394	4.010	3.226	1.550

(¹) 483.000 tonnes n'ont pas été produites par suite de grèves.

Consommation de houille

Par rapport au premier trimestre 1959 la demande interne globale, consommation à la mine comprise, se trouverait en augmentation de 0,7 %. En outre, si l'on considère les consommations réelles, c'est-à-dire déduction faite des mouvements de stocks chez les consommateurs, on se trouve devant une augmentation globale de 3 %.

Un tiers de cet accroissement est toutefois dû au secteur foyers domestiques dont la consommation dépend plus du climat que de la conjoncture. Avec l'hypothèse d'un hiver moyen, c'est-à-dire d'une température inférieure à celle des dernières années, on escompte une reprise de la demande, d'autant plus que dans certaines régions les enlèvements ont été plus faibles que la normale durant l'été.

Grâce au développement de l'industrie sidérurgique les prévisions de livraisons de houille aux cokeries sont en augmentation de 750 000 tonnes, soit plus de 3 % par rapport au premier trimestre 1959. Cet accroissement est atténué par une reprise aux stocks prévue de 400 000 tonnes de coke de four par l'industrie sidérurgique.

La demande pour les centrales électriques malgré l'expansion de la consommation de charbon dans ce secteur se présente en diminution de 225 000 tonnes, qui s'explique par l'absence du déstockage saisonnier au premier trimestre 1959, alors que du fait de leur niveau très élevé les stocks actuels seraient en partie consommés au premier trimestre 1960.

Pour les autres secteurs pour lesquels la baisse de consommation de houille est struc-

turelle, on prévoit pour l'ensemble chemins de fer et usines à gaz une réduction des livraisons de 10 %. Pour les besoins du secteur industriel ce pourcentage est de 3,5 %, malgré l'accroissement prévu de l'activité industrielle.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 4,4 millions de tonnes sont en diminution de 400 000 tonnes sur la moyenne trimestrielle de 1959 et inférieures de 2 millions de tonnes aux réalisations du premier trimestre 1959. Durant janvier et février 1959 les importateurs en Allemagne avaient accéléré la réalisation de leurs contrats avant l'entrée en vigueur du contingent tarifaire. Ce contingent au delà

duquel s'applique le droit de douane de 20 DM à la tonne est reconduit pour l'année 1960.

A partir du premier janvier 1960 de nouvelles restrictions à l'importation seront appliquées par la Belgique avec un contingent annuel total d'importations de 1,1 million de tonnes contre des importations probables en 1959 de 1,5 million de tonnes. La répartition par provenance du contingent pour la Belgique n'est pas encore fixée. Il est cependant possible de donner pour l'ensemble de la C.E.C.A. et pour le premier trimestre 1960 une estimation des importations en provenance des U.S.A., environ 3,5 millions de tonnes en diminution de 1,5 million de tonnes sur les réalisations du premier trimestre 1959.

TABLEAU 2
Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	1 ^{er} trimestre 1959	2 ^e trimestre 1959	3 ^e trimestre 1959	4 ^e trimestre 1959	1 ^{er} trimestre 1960
Allemagne (R.F.) (Sarre incl.)					
U.S.A.	2.111	954	868	550	1.100
Autres	559	245	246	200	170
Belgique					
U.S.A.	469	326	152	120	} 270
Autres	102	106	79	110	
France					
U.S.A.	201	193	140	290	175
Autres	322	470	356	500	365
Italie					
U.S.A.	1.452	1.328	1.045	1.350	1.150
Autres	277	302	395	285	325
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	727	756	533	700	675
Autres	204	83	188	175	200
Communauté					
U.S.A.	4.962	3.559	2.738	3.010	} 4.430
Autres	1.462	1.202	1.264	1.270	

Exportations de houille et de coke de four

Les prévisions d'exportation vers les pays tiers se présentent pour la houille en diminution de près de 50 % par suite de mouvements dans les livraisons de l'Allemagne de l'Est et d'une réduction des expéditions vers l'Afrique du Nord. En revanche pour le coke de four, elles accusent une augmentation d'environ 25 % grâce à une reprise des achats des pays nordiques et de la Suisse.

Stocks de houille à la mine

Malgré la reprise escomptée de la demande et malgré les efforts d'assainissement dans certains bassins, le bilan de la Communauté se présente encore avec un excédent de 2,6 millions de tonnes. Avec l'hypothèse envisagée d'un chômage de 1,5 million de tonnes on se trouverait encore devant une augmentation des stocks de houille à la mine de un million de tonnes. Les stocks à la production s'élèveraient ainsi à 32,5 millions de tonnes à fin mars 1960.

Coke de four

La demande intérieure globale, influencée par l'activité de l'industrie sidérurgique, se présente en augmentation de 1,2 million de tonnes, soit 8 % par rapport au premier trimestre 1959. Bien que la production n'augmente que de 500 000 tonnes, le bilan coke de four se montrerait encore en excédent de 200 000 tonnes. Le réajustement du rythme de carbonisation ne

peut être total en raison des besoins en gaz à assurer durant l'hiver dans certaines régions de la Communauté.

On trouvera ci-dessous les bilans prévisionnels pour le premier trimestre 1960 concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

Prévisions pour le premier trimestre 1960

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1) Production	59.550	18.240	4.000
Chômage	1.550		
2) Brai pour agglomération + correction pour bas produits	230		
3) Consommation propre	6.990	700	220
4) Livraisons au personnel	1.350	140	70
5) Stocks à la production au début du trimestre	31.300	8.560	—
6) Disponibilités de la production courante (1+2—3—4)	51.440	17.400	3.710
7) Importations en provenance des pays tiers:			
a) autres pays que les U.S.A.		—	1.100
b) U.S.A.		—	—
c) Total	4.430		1.100
8) Disponibilités de la production courante et des importations (6 + 7c)	55.870	17.400	4.810
9) Demande intérieure dont:	54.000	16.480	4.700
a) cokeries	24.080		
b) usines à gaz	2.410		
c) centrales électriques	5.800		
d) industrie sidérurgiques	880	12.150	200
e) autres industries	8.390	1.910	
f) chemin de fer	2.980		
g) foyers domestiques + artisanat	8.600	1.930	3.310
10) Exportations	830	760	110
11) Besoins totaux	54.830	17.240	4.810
12) Stocks à la production, fin du trimestre (5+8—11)	32.340	8.720	—

Au premier trimestre 1959, les réalisations houille et agglomérés ont été de 60.277.000 tonnes pour la production, de 52.774.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 55.570.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL «SIDÉRURGIE»

Le marché de l'acier au début de l'année 1960 est empreint d'une fermeté soutenue. Pendant l'été 1959 l'offre et la demande étaient à peu près en équilibre, mais il n'est pas exclu que la prolongation de la grève de la sidérurgie américaine ait accentué la reprise en octobre. La production s'est considérablement développée au cours du quatrième trimestre pour approcher le rythme annuel de 70 millions de tonnes d'acier brut.

Le développement de la demande, du moins de la demande apparente, tend pourtant à dépasser ce niveau de production, et les carnets de commandes ont augmenté. Il s'agit cependant là d'une situation que l'on pourrait qualifier d'habituelle en période de reprise conjoncturelle: les délais de livraison ayant tendance à s'allonger, les utilisateurs commandent plus longtemps à l'avance et les carnets se gonflent.

Ainsi en octobre et novembre les commandes en provenance de la Communauté dépassaient de 32 % le niveau moyen de 1957, année de haute conjoncture. Quant aux commandes à l'exportation, elles s'élevaient à plus de 1 million de tonnes; entre un tiers et un quart de ces commandes provenaient des États-Unis, ce qui est évidemment exceptionnel.

On constate cependant que malgré cet afflux brutal de commandes la prudence pratiquée par les usines pour leurs enregistrements aboutit heureusement à freiner le mouvement de gonflement des carnets: à la fin de 1959 ils correspondent à des délais de livraison théoriques d'environ 3 mois, ce qui est un niveau normal; à la fin de 1954 ils représentaient 4 mois de livraisons bien que la reprise eut alors commencé plus tard dans l'année et qu'il n'y eut pas eu de grève dans la sidérurgie américaine.

Au début de l'automne, les stocks d'acier chez les utilisateurs se situent dans l'ensemble à un niveau normal, et l'adaptation des stocks au niveau brusquement élevé de l'activité industrielle devait pouvoir s'étendre sur une période assez

longue pour ne pas gonfler momentanément une demande déjà forte.

Au vrai, il ne semble pas que d'un point de vue global un manque d'acier puisse se manifester dans la Communauté en 1960. La sidérurgie paraît en mesure de satisfaire à la fois les besoins accrus sur le marché intérieur et ceux de l'exportation. Sans doute, une volonté d'accroître les stocks au delà de leur développement normal pourrait-elle avoir pour effet de créer un surcroît de demande apparente qui dans l'immédiat ne pourrait pas être entièrement satisfait. Mais si les usines règlent leurs enregistrements de commandes aux possibilités de leurs livraisons et si les utilisateurs font de même pour leurs demandes, il n'y a pas à craindre qu'un manque d'acier vienne à se manifester.

Par produit, la situation peut se présenter momentanément de façon quelque peu différente. Une certaine tension s'est par exemple manifestée sur le marché des tôles fines, alors que le marché des tôles fortes est beaucoup moins actif. De même, les ronds à béton et les profilés légers sont beaucoup plus demandés que les profilés lourds. Il ne semble cependant pas que même sur le marché des tôles fines d'importantes difficultés soient à craindre, à moins que les rapports de prix entre le marché intérieur et le marché extérieur ne conduisent à une augmentation des proportions livrées hors de la Communauté. Le rythme de production de 10 millions de tonnes par an de tôles fines a été atteint au mois d'octobre alors que pour l'ensemble de l'année 1959 la production ne serait que de l'ordre de 8,5 millions de tonnes contre 7,6 en 1958 et 7 millions de tonnes en 1957, soit une augmentation de 43 % entre 1957 et octobre 1959 contre 24 % pour la production totale d'acier. Cette augmentation du rythme de production est facilitée par le fait que, le marché des tôles fortes étant moins actif, les trains à larges bandes peuvent concentrer leur activité sur les tôles minces, laissant les tôles fortes et moyennes aux trains classiques.

L'approvisionnement en matières premières pour permettre une pleine utilisation des possibilités de production d'acier ne paraît pas devoir présenter, même pour la ferraille, de difficultés.

A — Acier

Pour une production industrielle s'élevant à l'indice 170 (base 1953 = 100) au premier trimestre 1960, la consommation, mouvements de stocks inclus, serait de 14,45 millions de tonnes⁽¹⁾ contre 13,9 millions de tonnes environ estimés pour le quatrième trimestre 1959 et 13,5 réalisés au troisième trimestre.

Du fait des fortes commandes passées en octobre et novembre, l'exportation sera sans doute au premier trimestre 1960 du même ordre que celle à laquelle on peut s'attendre pour le quatrième trimestre 1959. Toutefois vu que le niveau de 3,8 millions de tonnes atteint au deuxième trimestre et probablement aussi au quatrième trimestre 1959 comprenait de fortes expéditions à destination des États-Unis, qui

auront tendance à baisser dans les prochains mois, on retiendra 3,7 millions de tonnes ⁽¹⁾ pour le premier trimestre 1960.

En raison de certaines importations de lingots ou demi-produits pour travail à façon, les importations auront tendance à augmenter. On retiendra 0,4 million de tonnes⁽¹⁾ contre 0,35 million au cours des trimestres précédents.

Au cours du quatrième trimestre 1959 un certain nombre d'installations ont été progressivement remises en service. On doit donc s'attendre au premier trimestre 1960 à une production journalière d'acier accrue. Il semble que l'on puisse compter pendant cette période sur une production totale de 17,75 millions de tonnes d'acier brut qui se répartirait comme suit selon les pays:

(en millions de tonnes)

Pays	Production 2 ^e trimestre 1959	Production 3 ^e trimestre 1959	Production 4 ^e trimestre 1959 (chiffres provisoires)	Prévisions 1 ^{er} trimestre 1960
Allemagne (R.F.)	7,30	7,85	8,00	8,25
Belgique	1,59	1,59	1,76	1,8
France	3,84	3,56	4,18	4,2
Italie	1,63	1,66	1,94	2,0
Luxembourg	0,91	0,92	0,98	1,0
Pays-Bas	0,40	0,41	0,47	0,5
Communauté	15,67	15,99	17,33	17,75

B — Fonte

On peut penser que, comme la production d'acier, la production de fonte s'élèvera à un niveau élevé, qui n'atteindra cependant pas tout à fait le maximum réalisable du fait de la situation moins bonne du marché des fontes de moules. On retiendra 13,2 millions de tonnes au premier trimestre 1960 contre 12,82 millions de tonnes réalisés au quatrième trimestre 1959 et 11,83 millions de tonnes au troisième trimestre. Le rapport entre les possibilités de production de fonte et d'acier passe d'ailleurs de 744 kg/t en 1959 à environ 767 kg/t en 1960. Les chiffres prévisionnels de production de fonte et d'acier pour le premier trimestre 1960 correspondent à un rapport de 744 kg de fonte par tonne d'acier.

Les importations nettes pourraient être comme au troisième trimestre 1958 de l'ordre de

0,1 million de tonnes, et le déstockage chez les producteurs pourrait atteindre 0,2 million de tonnes contre 0,13 au troisième trimestre 1958, les stocks se situant encore à un niveau relativement supérieur à celui des années 1955/56. La consommation des aciéries atteindrait 12,5 millions de tonnes, et 1,0 million de tonnes resterait disponible comme au trimestre précédent pour les fonderies de fonte.

C — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux et installations d'agglomération continue à baisser rapidement. Elle était encore de 959 kg/t au premier trimestre de 1959, mais en septembre elle n'était plus que de 935 kg/t. On estimera cependant que cette baisse de la mise au mille due entre autres à l'augmentation de la

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

consommation d'agglomérés de minerai, aura tendance à se ralentir du fait que les hauts fourneaux vont à nouveau marcher à une allure plus poussée. On retiendra 925 kg/t au premier trimestre 1960.

Les besoins totaux de coke atteindraient alors 12,55 millions de tonnes sur lesquels 12,15 millions de tonnes seraient obtenus à partir de livraisons fraîches, et 0,4 million de tonnes par réduction des stocks de la sidérurgie.

D — Ferraille

Le marché de la ferraille continue à présenter un aspect détendu. La production d'acier record du mois d'octobre a été réalisée sans que les stocks aient eu à diminuer sensiblement (moins 0,04 million de tonnes) et les importations se sont élevées à 0,13 million de tonnes.

Il semble que l'on puisse compter sur une collecte nette se situant aux environs de 2,6/2,8 millions de tonnes au premier trimestre 1960 (déduction faite des ventes des usines). La collecte avait atteint 2,95 millions de tonnes au troisième trimestre 1959; elle sera un peu moins forte au quatrième trimestre.

Les ressources propres sont restées à un taux relativement élevé au quatrième trimestre de 1959. Même si ce taux diminue quelque peu comme on peut s'y attendre en période de haute conjoncture, les ressources propres seraient de 4,65 millions de tonnes.

La consommation de ferraille dans les aciéries avait beaucoup augmenté au quatrième trimestre 1959, passant à plus de 420 kg/t contre 405 au troisième trimestre. Ceci peut être dû en partie au fait que la production de fonte atteint toujours plus lentement son maximum que la production d'acier. Au premier trimestre 1960 on peut penser que ce rapport baissera aux environs de 400 kg/t. La consommation de ferraille dans les hauts fourneaux augmentera peut-être légèrement par rapport au niveau très bas atteint à l'automne 1959. Les besoins totaux de ferraille atteindraient ainsi 7,9 millions de tonnes pour des ressources intérieures de 7,25 et 7,45 millions de tonnes.

Les besoins à couvrir par l'importation ou la réductions des stocks — qui sont d'ailleurs assez élevés car ils n'avaient cessé d'augmenter jusqu'au mois d'octobre 1959 — seraient alors de l'ordre de 0,45 à 0,65 million de tonnes.

E — Minerai de fer

Les besoins de minerai de fer pour la production de fonte atteindraient 10,65 millions de tonnes de fer contenu et ceux pour la production d'acier 0,1 million de tonnes.

La production de la Communauté pourrait atteindre sans difficultés 6,8 millions de tonnes de sorte que les besoins à couvrir par l'importation ou la réduction des stocks seraient de 3,95 millions de tonnes dont on peut penser qu'environ un demi-million de tonnes proviendrait des stocks. Ceux-ci ont en effet fortement augmenté de 1955 à 1958, notamment pour le minerai importé, et les stocks totaux se situent encore à la fin de 1959 à un niveau encore élevé: 9 millions de tonnes de fer contre 10,4 à la fin de 1958 et 5,8 à la fin de 1955.

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

Premier trimestre de 1960

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽²⁾	
1) Production	17,75	20) Chutes propres	4,65
2) Importations	<u>0,4</u>	21) Ressources intérieures nettes de ferraille de collecte ⁽³⁾	<u>2,6/2,8</u>
3) Disponibilités totales (1+2)	18,15	22) Disponibilités intérieures totales (20+21)	7,25/7,45
4) Consommation apparente d'acier	14,45	23) Consommation des hauts fourneaux	0,8
5) Exportations	<u>3,7</u>	24) Consommation des aciéries	<u>7,1</u>
6) Total des besoins (4+5)	18,15	25) Consommation totale (23+24)	7,9
B — FONTE		26) Déficit à couvrir par les importations nettes ou par les reprises aux stocks (25—22)	0,65/0,45
7) Production	13,2	E — MINÉRAI DE FER	
8) Importations nettes	0,1	(fer contenu)	
9) Réduction des stocks	<u>0,2</u>	27) Production de minerai de fer marchand	6,8
10) Disponibilités totales (7+8+9)	13,5	28) Consommation destinée à la production de fonte	10,65
11) Consommation des aciéries	12,5	29) Consommation des aciéries	<u>0,1</u>
12) Disponibilités pour les fonderies	<u>1,0</u>	30) Consommation totale (28+29)	10,75
13) Besoins totaux (11+12)	13,5	31) Déficit à couvrir par les importations nettes ou par des reprises aux stocks (30—27)	3,95
C — COKE			
14) Livraisons à l'industrie sidérurgique	12,15		
15) Réduction des stocks	<u>0,4</u>		
16) Disponibilités totales (14+15)	12,55		
17) Consommation destinée à la production de fonte ⁽¹⁾	12,2		
18) Consommation affectée à d'autres emplois dans l'industrie sidérurgique	<u>0,35</u>		
19) Total des besoins de l'industrie sidérurgique (17+18)	12,55		

(1) Hauts fourneaux et installations d'agglomération.

(2) Y compris la consommation de ferraille et les ressources en ferraille d'acier indépendantes (*Journal officiel de la Communauté* n° 3 du 25 janvier 1958).

(3) Déduction faite, comme dans les programmes précédents, des ventes effectuées par les usines sidérurgiques à d'autres usines ou sur le marché intérieur.

N. B. — A titre de référence, on rappelle que les productions réalisées au premier trimestre 1959 ont été:

- acier: 14,17 millions de tonnes,
- fonte: 10,62 millions de tonnes,
- minerai: 6,03 millions de tonnes.

DÉCISIONS

DÉCISION N° 48-59

du 23 décembre 1959

portant modification de la décision n° 17-59 du 18 février 1959 relative à la prorogation des autorisations concernant les organisations de vente du bassin de la Ruhr

LA HAUTE AUTORITÉ,

vu l'article 65 du traité;

vu la décision n° 17-59 de la Haute Autorité en date du 18 février 1959 relative à la prorogation des autorisations concernant les organisations de vente du bassin de la Ruhr (*Journal officiel des Communautés européennes* du 7 mars 1959, p. 279/59);

vu les demandes des 15 et 16 décembre 1959;

considérant que la Haute Autorité a prorogé jusqu'au 31 mars 1960 par la décision n° 17-59 du 18 février 1959 les autorisations concernant les organisations de vente du bassin de la Ruhr dans les conditions prévues par lesdites autorisations;

considérant que les contrats de société des trois comptoirs de vente du charbon de la Ruhr disposent, dans les mêmes termes, à l'article 28, alinéa 2:

«Tout associé peut, trois mois avant l'expiration du contrat, commencer à offrir et à vendre pour la période postérieure à l'expiration du contrat, si aucun nouveau contrat auquel il sera lui-même partie n'a été conclu à cette date»;

considérant que les sociétés minières intéressées sont convenues — toujours dans le cadre du comptoir de vente dont elles font partie — de reporter du 31 décembre 1959 au 31 janvier 1960 la date à partir de laquelle elles pourront commencer à offrir et à vendre librement pour la période postérieure au

31 mars 1960, et qu'elles ont sollicité l'autorisation pour ces décisions en donnant comme motif qu'elles ne tarderont pas à présenter les demandes d'autorisation relatives à la prorogation également envisagée des contrats de société pour une durée de 3 ans;

considérant que, du fait de la modification prévue de l'article 28, alinéa 2, des contrats de société, les sociétés minières intéressées assument une obligation plus étendue que celle qui résulte de la rédaction de la disposition en cause telle qu'elle est autorisée par la décision n° 17-59;

considérant que, la modification devant intervenir compte tenu des demandes d'autorisation introduites et ne préjugant pas l'organisation des ventes de charbon de la Ruhr pour la période postérieure au 31 mars 1960, elle peut donc être autorisée;

considérant que l'article 2 de la décision n° 17-59 accorde aux sociétés minières du bassin de la Ruhr groupées au sein des comptoirs de vente l'autorisation de conclure jusqu'au 31 décembre 1959 des contrats de livraison à long terme par l'intermédiaire de leurs comptoirs de vente, et qu'en vertu de l'article 3, chiffre 2b, de la même décision, les tonnages à livrer par les différents associés sont à fixer pour le 31 décembre 1959 au plus tard;

considérant que l'article 3, chiffre 3, de la décision n° 17-59 dispose qu'il convient de prévoir dans les contrats de livraison à long terme que les engagements résultant de ceux-ci pour la période postérieure au 31 mars 1960 seront assumés par des organisations autorisées, le cas échéant, par la Haute Autorité pour une vente en commun après le 31 mars 1960, et qu'en conséquence la date du 31 décembre 1959 visée

à l'article 2 de la décision n° 17-59 peut être également reportée jusqu'au 31 janvier 1960;

considérant que le délai fixé à l'article 3, chiffre 2b, de la décision n° 17-59 peut être prorogé pour les mêmes raisons et jusqu'à la même date en ce qui concerne les associés qui ont l'intention de participer aux nouvelles organisations de vente en commun, mais que par contre une prorogation au delà de cette date ne peut être autorisée parce que les comptoirs de vente n'ont pas le droit d'effectuer, après le 31 janvier 1960, pour la période suivant le 1^{er} avril 1960, une vente en commun;

DÉCIDE:

Article premier

Par extension des autorisations accordées en vertu de la décision n° 17-59 de la Haute Autorité en date du 18 février 1959, est autorisé l'accord conclu entre les associés des comptoirs de vente du charbon de la Ruhr — en dérogation de l'article 28, alinéa 2, des contrats de société — en vue de reporter au 1^{er} février 1960 la date à partir de laquelle ils pourront commencer à offrir et à vendre librement pour la période postérieure au 31 mars 1960.

Article 2

A l'article 2 et à l'article 3, point 2b, de la décision n° 17-59 de la Haute Autorité en date du 18 février 1959, les mots:

«jusqu'au 31 décembre 1959»

sont remplacés par les suivants:

«jusqu'au 31 janvier 1960».

Les demandes plus amples sont rejetées.

Article 3

La présente décision sera publiée au Journal officiel des Communautés européennes et notifiée aux intéressés. Elle devient obligatoire par l'effet de sa notification.

La présente décision a été délibérée et adoptée par la Haute Autorité au cours de sa séance du 23 décembre 1959.

Par la Haute Autorité

Le président

PIERO MALVESTITI

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ À LA FIN DE 1959 ET LES PERSPECTIVES POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1960

I — L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ AU COURS DES DERNIERS MOIS

Dans l'ensemble de la Communauté, l'amélioration de la conjoncture s'est renforcée au cours des derniers mois. Aux facteurs initiaux de la reprise — activité élevée dans la construction, reconstitution des stocks et expansion de la demande extérieure — s'ajoutent désormais la croissance de la consommation privée et surtout le développement des investissements fixes des entreprises.

Au cours du troisième trimestre, l'augmentation de la production s'est poursuivie, bien qu'un ralentissement saisonnier, tendant à s'accroître d'année en année, caractérise habituellement cette période. Elle s'est confirmée lors de la reprise d'automne, de sorte que, au total, la production intérieure de la Communauté aura sans doute augmenté, en 1959, de 4 à 5 % en volume, par rapport à l'année précédente.

Les tensions, qui s'étaient dessinées à la fin du deuxième trimestre, ont continué de se manifester, tout en restant limitées à certains pays et à certains secteurs, en particulier à celui des produits agricoles, affecté par la sécheresse exceptionnelle de l'été. Dans son ensemble, l'année 1959 aura ainsi été caractérisée par une relative stabilité des prix. Celle-ci a été favorisée par un certain nombre de facteurs: accroissement remarquable de la productivité, augmentation modérée des salaires, ouverture grandissante des marchés.

L'épuisement des réserves de capacités de production, dans certains pays membres, ne permettant pas de faire face à un accroissement simultané de tous les éléments de la demande, au cours des premiers mois de 1960, les tensions actuelles risqueraient de s'étendre et de s'aggraver faute d'une politique conjoncturelle appropriée.

A — L'évolution de la demande

Tous les éléments de la demande concourent actuellement, à des degrés divers, à l'expansion économique dans la Communauté.

La demande *extérieure*, qui, au début de l'année, avait constitué l'un des principaux éléments de soutien de l'activité, continue de se développer, bien que l'amélioration de la conjoncture mondiale ne se soit manifestée que dans les pays industriels.

Aux États-Unis, le produit national brut, de 484 milliards de dollars, au deuxième trimestre, sur une base annuelle, est descendu à 479 milliards au troisième, et l'indice désaisonnalisé de la production industrielle a baissé de 4 % entre juin et septembre. Mais ce recul, purement imputable aux répercussions directes et indirectes de la grève des aciéries, n'a pas affecté la tendance à l'expansion de la demande intérieure; il n'a donc nullement ralenti, mais bien plutôt accentué le développement des ventes de la Communauté, qui atteint 46 % en valeur, par rapport au troisième trimestre de 1958.

En Grande-Bretagne, l'indice désaisonnalisé de la production industrielle s'est élevé de près de 2 % entre le deuxième et le troisième trimestre; il se situe à un niveau supérieur de 8 % à celui de la période correspondante de l'année précédente. Cette reprise a permis une augmentation de 11 % des exportations de la Communauté vers ce pays, pendant la même période. Le redressement de la conjoncture dans les autres pays membres de l'O.E.C.E. a également entraîné un accroissement de leurs achats dans la Communauté, de l'ordre de 8 %.

La pénurie de devises des pays en voie de développement a continué, par contre, d'affecter les exportations de la Communauté vers ces pays, malgré le montant élevé des crédits qui leur ont été consentis: la diminution enregistrée depuis le début de l'année s'est même accentuée au cours du troisième trimestre.

Au total, les exportations de la Communauté vers les pays tiers, durant le troisième trimestre, ont progressé de près de 8 % en valeur et de 13 % en volume, par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

C'est cependant l'évolution de la *demande intérieure* qui tend à devenir désormais le facteur déterminant du rythme de l'expansion.

Le développement, jusqu'à présent modéré, de la consommation des ménages, ne paraît pas encore justifier entièrement la reconstitution des stocks qui avait été, au premier trimestre, l'un des éléments initiaux de la reprise et qui s'est poursuivie depuis. Mais, à l'accroissement de l'activité de la construction, autre élément de cette reprise, s'ajoute maintenant le renouveau des investissements fixes des entreprises.

L'augmentation de la *consommation privée* est restée limitée; elle ne dépasse généralement pas celle du produit national brut et, dans certains pays, comme la république fédérale d'Allemagne, elle lui est même légèrement inférieure. La masse des salaires et des revenus de transfert n'a marqué, en effet, que des progrès assez modestes: si le nombre de personnes occupées a augmenté, sous l'effet de la reprise conjoncturelle, les relèvements de salaires ont été, dans la plupart des pays, relativement faibles, et le nombre d'heures travaillées a diminué par rapport à 1958.

Sans doute, les chiffres d'affaires du commerce de détail dépassent-ils sensiblement le niveau des mois correspondants de l'année précédente. Mais la progression des ventes, exprimée en volume, est beaucoup moins importante, par suite de la hausse des prix de détail apparue dans les pays membres, sauf en Italie. La reprise observée dans certaines industries de biens de consommation paraît avoir moins résulté d'une expansion de la demande finale des consommateurs que de la politique de stockage des entreprises.

La reconstitution des *stocks*, qui avait débuté, au printemps, dans les commerces de gros et de détail, s'est, en effet, poursuivie. L'industrie de transformation, qui avait alors eu tendance à réduire les stocks qu'elle avait dû accumuler durant la période antérieure de ralentissement conjoncturel, semble maintenant s'efforcer de les ajuster au développement attendu de la demande au cours des prochains mois. En ce qui concerne les matières premières importées, cette reconstitution est cependant restée limitée, en raison de l'élasticité de l'offre et de la stabilité relative des cours sur les marchés mondiaux.

La croissance générale des *investissements fixes* est plus significative encore de la phase actuelle de la conjoncture. Dans le domaine de la construction, la demande, toujours très forte en ce qui concerne le logement, s'étend désormais aux bâtiments industriels et commerciaux. Une telle évolution témoigne de la révision, par les chefs d'entreprises, des programmes d'investissements fixes, révision qui se reflète également dans l'accroissement rapide de la demande de biens d'équipement. Cet accroissement est particulièrement sensible dans les pays qui ont enregistré la plus forte expansion, c'est-à-dire la république fédérale d'Allemagne, les Pays-Bas et l'Italie. Il est plus faible en Belgique et en

France, où la reprise est plus récente, et où l'augmentation des investissements sur fonds publics, décidée pour lutter contre la récession, a été, jusqu'à ces derniers mois, l'élément déterminant de la formation de capital fixe.

B — L'évolution de la production

Au troisième trimestre, le ralentissement saisonnier, qui caractérise normalement cette période et paraît même s'accroître d'année en année, n'a pas empêché la poursuite ni même le renforcement de la tendance à l'expansion dans tous les pays de la Communauté. Rien n'indique que cette évolution se soit modifiée au quatrième trimestre, de telle sorte que le produit intérieur brut de la Communauté, en 1959, aura progressé de 4 à 5 %, en volume, par rapport à l'année précédente.

Cet accroissement du produit intérieur brut n'est pas imputable à la *production agricole*, qui a été affectée par les conditions climatiques des mois d'été.

Sans doute celles-ci ont-elles favorisé certaines cultures. Les récoltes de céréales, autres que le riz, sont actuellement estimées à 52,3 millions de tonnes, soit 5 % de plus qu'en 1958 et 13 % de plus que la moyenne des années 1953 à 1955, alors que la superficie totale ensemencée était à peu près la même que l'année précédente, la diminution des emblavures compensant l'extension des surfaces consacrées aux céréales secondaires. Si, pour ces dernières, les rendements à l'hectare n'ont pratiquement pas varié, ils ont considérablement augmenté pour le froment, tout particulièrement en France, où la récolte a été supérieure de 2 millions de tonnes à celle de 1958. La production de vin a également bénéficié, dans l'ensemble, des conditions climatiques, et devrait donner, surtout en qualité, des résultats exceptionnels.

Par contre, les récoltes de fruits, de légumes et de plantes sarclées (betteraves, pommes de terre) ont beaucoup souffert de la sécheresse. Ainsi, la récolte de pommes de terre, estimée à 41,8 millions de tonnes, accuse une diminution de plus de 3 millions de tonnes par rapport à l'année précédente. De même, la production de sucre, qui était de 5,8 millions de tonnes, en 1958, ne dépassera vraisemblablement pas 4,7 millions de tonnes en 1959.

La production laitière a également été touchée; même actuellement, elle est encore inférieure à la normale, en raison de la pénurie de

fourrage. Celle-ci a entraîné, par ailleurs, une augmentation des abattages, qui, si elle se maintient au cours des prochains mois, pourrait provoquer, au printemps prochain, des tensions sur le marché de la viande. Enfin, si la sécheresse a favorisé les récoltes de céréales de cette année, elle pourrait avoir des conséquences dommageables sur celles de l'an prochain, du fait des retards qu'elle a provoqués dans les semailles d'hiver.

Si la production agricole n'a marqué, dans l'ensemble, que de faibles progrès, la *production industrielle* en a réalisé de très importants, dépassant largement les prévisions qui avaient été faites, au début de 1959, dans les divers pays de la Communauté. Au cours du troisième trimestre, en effet, l'augmentation de la production industrielle, par rapport à la même période de 1958, a dépassé 7 %; elle avait été de 6 % au second trimestre et de 2 % seulement au premier.

A des degrés différents, l'expansion de la production industrielle est commune à tous les pays membres. Les taux de croissance sont cependant les plus élevés dans la République fédérale, aux Pays-Bas et en Italie et, bien que ceux de la France, de la Belgique et du Luxembourg s'en soient rapprochés, un certain décalage subsiste dans l'évolution conjoncturelle des partenaires de la Communauté,

Cette expansion est, par contre, plus largement répartie sur l'ensemble des secteurs industriels. C'est dans la sidérurgie que la progression, par rapport au troisième trimestre de 1958, a été la plus accentuée: en octobre, la production a atteint 6 millions de tonnes, dépassant de 20 % le niveau correspondant de l'année précédente. Cette progression est maintenant déterminée par le développement de l'activité industrielle, qui non seulement provoque un accroissement de la consommation, mais exige également l'adaptation des stocks au nouveau rythme d'activité. Le montant des commandes nouvelles ayant dépassé celui des livraisons, les carnets de commandes se sont regarnis; ils représentent, en moyenne, environ trois mois de livraisons, ce qui peut être considéré comme normal; ce n'est que pour un nombre limité de produits, telles les tôles fines, que certaines tensions se sont manifestées par un allongement plus marqué des délais de livraison.

L'accroissement de la consommation de coke, résultant du boom de la sidérurgie, n'a pas pu équilibrer l'offre et la demande de houille ni, *a fortiori*, dénouer la crise des charbonnages. La substitution structurelle du pétrole et du gaz

naturel au charbon, comme source d'énergie, contrarie les effets relativement favorables de cette évolution conjoncturelle. Toutefois, si les stocks de charbon sur le carreau des mines sont toujours considérables, leur augmentation est nettement freinée et, les stocks détenus par les consommateurs continuant de décroître, une certaine détente pourrait être prochainement escomptée.

Les industries de biens de consommation et de biens d'équipement connaissent également un essor qui, pour être moins accentué que dans la sidérurgie, a cependant contribué au relèvement du niveau général de l'activité. La reprise des industries du textile, de l'habillement et du cuir, qui avait été particulièrement vive au cours des cinq premiers mois de l'année, se poursuit, quoiqu'à un rythme légèrement moins rapide. L'amélioration est, par contre, de plus en plus sensible dans l'industrie transformatrice des métaux, principalement dans la construction mécanique, dont la conjoncture ne s'est redressée que plus tardivement. Seules, des difficultés persistent dans le secteur de la construction navale.

La croissance structurelle de l'activité dans le secteur des *services* a été accentuée par la reprise conjoncturelle. Le trafic ferroviaire de marchandises et la navigation intérieure, bien que toujours affectés par la crise charbonnière, ont été favorablement influencés par le niveau élevé de l'activité de la construction, de la sidérurgie et de la métallurgie, gros utilisateurs de matières pondéreuses.

Ce secteur a également bénéficié, au cours du troisième trimestre, d'une très importante progression du tourisme et des activités connexes, à laquelle ont largement contribué les conditions climatiques exceptionnelles.

C — Les conditions de l'équilibre

Dans l'ensemble, la production a pu s'adapter assez rapidement à l'augmentation de la demande tant extérieure qu'intérieure. Son développement n'a pas été entravé par des difficultés d'approvisionnement en matières premières, par une insuffisance des équipements, par un manque de liquidités, ni même, jusqu'à ces derniers temps, par une pénurie de main-d'œuvre. Des gains exceptionnels de *productivité* du travail ont, en effet, été obtenus, grâce aux investissements de

rationalisation effectués et aux efforts déployés par les entrepreneurs pour s'adapter aux nouvelles conditions de concurrence découlant du marché commun. L'importance de ce facteur ressort d'une comparaison entre l'évolution de la production et celle de l'activité: alors que la production industrielle s'est accrue de plus de 7 %, au troisième trimestre, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, le nombre d'heures-ouvriers, dans l'industrie, a diminué de 2 %, la légère augmentation du nombre de personnes occupées s'étant accompagnée d'une réduction relativement plus forte de la durée hebdomadaire du travail.

Ces progrès de la productivité ont neutralisé et même, en de nombreux cas, plus que compensé l'incidence, sur les prix de revient, des hausses de salaires, généralement modérées, consenties par les entreprises.

Les *échanges extérieurs* ont également contribué au maintien de la stabilité des prix. Sans doute les exportations des pays membres, à l'exception de la République fédérale, ont-elles marqué une augmentation plus sensible, en valeur globale, que celle des importations. Pendant les mois d'été notamment, elles ont poursuivi leur progression, alors que les importations accusaient le recul saisonnier habituel. L'excédent de la balance commerciale de la Communauté est ainsi passé de 141 millions de dollars, au deuxième trimestre, à 348 millions au troisième.

Mais cette évolution tient, dans une large mesure, au développement encore hésitant des importations de produits énergétiques et de matières premières, même aux Pays-Bas et en République fédérale, où la reconstitution des stocks a pourtant été plus forte que dans les autres pays membres. La diminution de la valeur de ces importations a été amplifiée, par ailleurs, du fait que les cours des matières premières, durant les neuf premiers mois de 1959, sont restés, en moyenne, à un niveau inférieur à celui de l'année précédente.

Les achats de produits finis ont, au contraire, nettement augmenté. Dans la République fédérale et aux Pays-Bas, notamment, l'accroissement des revenus a stimulé les importations de biens de consommation et l'élargissement des programmes d'investissement celles de biens d'équipement. La libération des échanges et la réduction des droits de douane vis-à-vis des pays tiers ont

également contribué à la progression de la part relative des produits finis dans les importations totales des pays de la Communauté.

D'autre part, la concurrence, à l'intérieur de chacun de ces pays, a été avivée par le développement, plus rapide encore, des échanges intra-communautaires. La valeur de ceux-ci a augmenté de 2 % au premier trimestre, de 17 % au second et de 25 % au troisième, par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente. La progression enregistrée du deuxième au troisième trimestre — de l'ordre de 3 % — est d'autant plus remarquable qu'il se produit habituellement un fléchissement du commerce au cours des mois d'été; elle a été, il est vrai, gonflée artificiellement, dans une certaine mesure, du fait que les échanges de la Sarre avec la France ont été pris en compte, à partir du mois de juillet, par les statistiques allemandes. Cette intensification des échanges, au sein de la Communauté, a constitué à la fois un facteur d'expansion de l'activité, dans les pays où la reprise conjoncturelle était plus tardive, et un facteur de stabilisation des prix, dans ceux où la production intérieure ne parvenait plus à faire face au développement de la demande.

Dans la seconde moitié de 1959, le niveau des prix n'a cependant pas continué de faire preuve d'une aussi grande stabilité que précédemment. La période de faiblesse des prix de gros semble avoir pris fin, et des hausses sont même apparues dans tous les pays de la Communauté. Sans doute, ces hausses ont-elles essentiellement porté sur certaines denrées alimentaires, dont l'offre était limitée par les conséquences de la sécheresse. Mais le fait que l'augmentation des dépenses consacrées à l'achat de produits alimentaires, dont la demande est peu élastique par rapport aux prix, n'ait entraîné aucune diminution des ventes dans d'autres secteurs est significatif du raffermissement de la demande de biens de consommation. En ne considérant que l'évolution des coûts des produits industriels, d'importantes baisses de prix auraient été possibles, en raison de la forte accélération de la productivité, de l'augmentation modérée des salaires et du niveau relativement bas des prix des matières premières. Or, non seulement les prix des produits industriels n'ont pas diminué, mais certains d'entre eux ont même augmenté, notamment dans la sidérurgie ainsi que dans les industries du textile et de l'habillement. Au surplus, les hausses effectivement pratiquées ne se traduisent pas toujours dans les indices de prix.

Certaines d'entre elles se présentent sous forme d'une suppression des rabais, d'une augmentation de prix pour livraison rapide...

L'indice des prix à la consommation s'est d'ailleurs lui-même relevé dans tous les pays membres et, sauf en Italie, il se situe, en automne, à un niveau sensiblement supérieur à celui de la période correspondante de l'année précédente. De juin à octobre, il a augmenté de 2,6 % aux Pays-Bas, de 2,1 % en France, de 1,8 % en République fédérale, de 0,9 % en Italie et au Luxembourg, et de 0,7 % en Belgique.

D — Les perspectives

Les facteurs d'expansion, qui se manifestent actuellement dans tous les pays membres de la Communauté, continueront d'influencer l'évolution de la conjoncture au cours du premier trimestre de 1960.

La demande extérieure en provenance des pays tiers restera très soutenue. On peut, en effet, escompter une poursuite de l'expansion dans les autres pays industrialisés, en particulier aux États-Unis. Sans doute, les producteurs américains accroîtront-ils leurs efforts en vue d'améliorer leur position concurrentielle vis-à-vis des producteurs européens, tant sur le marché intérieur que sur les marchés tiers. Mais la longue durée de la grève dans la sidérurgie américaine, et les pénuries qui en résultent chez de nombreux utilisateurs, exerceront encore leurs effets au début de 1960.

Les commandes enregistrées à l'exportation atteignent actuellement des niveaux élevés: en République fédérale, les inscriptions de commandes en provenance de pays étrangers, au cours du troisième trimestre de 1959, se sont accrues de 30 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Aussi les prévisions d'exportation pour l'année 1960, dans la plupart des pays membres, sont-elles optimistes: elles marquent un accroissement du volume des ventes compris entre 5 et 10 % pour la France, les Pays-Bas et la République fédérale. En Italie, les résultats de l'enquête effectuée récemment auprès des chefs d'entreprise font également prévoir un développement des ventes sur les marchés étrangers.

La consommation des ménages verra sans doute s'accroître la progression qui s'est dessinée au cours des derniers mois de l'année 1959. On peut, en effet, s'attendre à une modification de l'évolution des salaires et des traitements dans la plupart des pays membres. Déjà,

la hausse du coût de la vie a non seulement déclenché le mécanisme de l'échelle mobile en Belgique et en France, mais, résultant du renchérissement des produits de consommation courante, elle a paru particulièrement sensible aux salariés des secteurs public et privé et suscité, de leur part, dans tous les pays, des revendications plus pressantes. Celles-ci peuvent s'appuyer sur les importants progrès de productivité réalisés en 1959 et dont les salariés souhaitent recueillir plus complètement le bénéfice. Les tensions apparues sur le marché de l'emploi, pendant les derniers mois, et qui ont provoqué certaines surenchères de la part des entrepreneurs, renforceront également la position des syndicats ouvriers lors du renouvellement des conventions collectives. L'accroissement des revenus des ménages, actuellement en cours, devrait donc normalement se poursuivre et déterminer un développement plus rapide de la consommation privée.

Sans doute est-il peu probable, étant donné le relèvement du niveau des revenus, que l'on enregistre, en outre, comme au cours des périodes de haute conjoncture de l'après-guerre, une régression du taux de l'épargne; mais l'expérience enseigne qu'en de telles périodes, le taux de l'épargne n'augmente plus, surtout si le niveau des prix à la consommation s'élève.

Enfin, les programmes d'investissement actuellement établis dans les différents secteurs de l'industrie et des services, en tenant compte de ces perspectives favorables, sont nettement plus importants que ceux qui avaient été préparés à la fin de 1958. A cette époque, en effet, le ralentissement de l'activité avait provoqué, chez les entrepreneurs, un certain pessimisme, qui s'est reflété, en 1959, dans les réalisations.

A l'heure actuelle, au contraire, les prévisions globales d'investissements pour l'année 1960, établies dans certains pays membres, indiquent une nette progression, en volume, par rapport à 1959: 5 % en République fédérale, 7,5 % en France, 14 % aux Pays-Bas. Cette extension des programmes d'investissement exercera déjà ses effets, de manière sensible, au cours du premier trimestre.

La production s'adaptera plus difficilement qu'en 1959 à cette évolution de la demande. Déjà, dans certains secteurs, les carnets de commandes se gonflent et les délais de livraison s'allongent: quelques difficultés d'approvision-

nement apparaissent même, notamment pour certains produits sidérurgiques. Ces tensions se manifestent surtout dans les pays qui ont enregistré la plus forte croissance. En République fédérale et, dans une certaine mesure, aux Pays-Bas, les possibilités d'expansion sont désormais limitées par l'amenuisement des réserves de capacité de production, et plus spécialement par le manque de main-d'œuvre. Un nouvel allongement de la durée du travail, qui se produit actuellement dans certains pays membres, notamment en France, constitue, il est vrai, une réserve supplémentaire. Mais il ne peut être que modéré, car il va à l'encontre de la tendance, encouragée par les syndicats, à une réduction de la durée hebdomadaire du travail.

L'embauche de main-d'œuvre moins qualifiée, l'utilisation des capacités de production au delà du point de rendement optimum et les augmentations de salaire attendues pour les prochains mois, auront pour effet de relever les coûts de production. A ces facteurs d'alourdissement des prix de revient pourraient venir s'ajouter les conséquences de la généralisation de l'expansion dans les pays industrialisés sur les cours mondiaux des matières premières, dont certains tendent à se raffermir. Les tensions de prix, encore très localisées, qui sont apparues au deuxième trimestre de 1959 risquent ainsi de s'étendre et d'affecter le niveau général des prix en 1960.

Le problème se pose donc du choix de la politique conjoncturelle qui permettrait d'assurer la continuation de l'expansion, tout en préservant la stabilité des prix.

Dans deux pays membres, certaines mesures ont déjà été prises par les autorités monétaires. La Bundesbank a relevé le taux de l'escompte d'un quart de point en septembre, puis d'un point en octobre, et les Pays-Bas, où le taux d'escompte était demeuré plus faible, ont été amenés à suivre cet exemple. Dans ces deux pays, l'évolution du marché avait déjà provoqué un certain renversement de la tendance des taux d'intérêt, en raison du large recours fait au marché des titres à revenu fixe, et de l'accroissement des besoins de financement des entreprises. La demande de crédit, à court et moyen terme, de la part de ces derniers avait d'ailleurs repris récemment. Les institutions bancaires disposent cependant de réserves liquides considérables, leur permettant d'accroître encore leurs en cours sans faire appel à l'institut d'émission. Le relève-

ment du taux de l'escompte s'est accompagné, il est vrai, en République fédérale, de mesures restrictives tendant à neutraliser une partie de ces liquidités et à compenser notamment le reflux de capitaux à court terme placés à l'étranger, déterminé par ce relèvement. Étant donné la vigueur actuelle des forces expansionnistes, il n'est pas possible d'apprécier dès maintenant si ces mesures, déjà sévères, le seront assez pour freiner suffisamment la demande intérieure.

Leur renforcement éventuel risquerait d'affecter le développement économique d'autres pays membres, qui disposent encore d'importantes réserves de croissance, mais se verraient obligés de suivre le mouvement général de renchérissement du crédit. Il pourrait également, en freinant la demande intérieure, favoriser encore le développement des exportations et entraîner, par conséquent, une nouvelle augmentation des excédents de la balance des paiements.

Or, de nouveaux excédents de la balance des paiements courants ne sont, à l'heure actuelle, ni nécessaires ni même souhaitables. En effet, l'importance des excédents enregistrés par la Communauté, depuis plus d'un an, à l'égard du reste du monde, pourrait, si elle se maintenait et, *a fortiori*, si elle se développait, poser un problème de liquidités internationales. Il est difficile de penser que les États-Unis laisseront se prolonger des déficits aussi importants qu'en 1958 et 1959, et que les pays en voie de développement pourront maintenir leur rythme de développement actuel, déjà peu satisfaisant, sans amélioration sensible de leur situation en devises.

Il convient donc d'éviter que des mesures unilatérales ne conduisent à une accentuation des déséquilibres existants, tant à l'intérieur de la Communauté que vis-à-vis des pays tiers.

Une politique conjoncturelle coordonnée devrait, au contraire, viser à sauvegarder la stabilité des prix dans les pays où l'expansion est particulièrement forte, tout en assurant un niveau élevé d'emploi dans ceux où ce niveau n'est pas encore atteint. Elle devrait donc tendre essentiellement à résorber les tensions menaçantes, en utilisant aussi largement que possible le jeu des échanges extérieurs, en accroissant d'une façon

générale la mobilité des facteurs de production et plus spécialement de la main-d'œuvre, et en réglant, dans toute la mesure compatible avec les procédures budgétaires, l'évolution des finances publiques d'après celle de la conjoncture.

Le déséquilibre entre l'offre et la demande globale, apparaissant dans des pays qui disposent de fortes réserves de devises, pourrait être corrigé par une politique systématique d'utilisation de cette marge d'expansion. Sans doute, l'existence d'excédents de la balance des paiements courants dans ces pays, comme dans les autres pays industriels, a-t-elle une justification incontestable dans la mesure où elle permet des exportations de capitaux vers les pays en voie de développement. Mais la partie de ces excédents affectée au renforcement des réserves — qu'elle apparaisse pleinement ou non dans le bilan des instituts d'émission, suivant que les placements à l'étranger sont plus ou moins importants — offre une possibilité de manœuvre non négligeable pour résoudre les problèmes actuellement posés par l'évolution économique intérieure, surtout si l'on tient compte de l'importance des réserves déjà accumulées. Les Pays-Bas utiliseront cette possibilité en 1960, en acceptant une réduction de l'ordre d'un milliard de florins de leur balance des opérations courantes. Si une telle évolution, qui s'est également amorcée, en 1959, dans la République fédérale, ne s'affirmait pas encore de manière spontanée dans ce pays, il serait opportun de recourir à toutes les mesures propres à la stimuler et d'éviter, en tout cas, celles qui seraient susceptibles de la contrarier.

Il serait également possible d'atténuer les tensions dans les pays dont le niveau conjoncturel est relativement élevé, par une meilleure utilisation des réserves de main-d'œuvre existant dans la Communauté et plus particulièrement en Italie. Il ne serait pas nécessaire, pour autant, de prévoir une application anticipée de toutes les dispositions du traité relatives à la libre circulation des travailleurs et au droit d'établissement. Mais il conviendrait que les efforts déployés par les pays membres dans le domaine de la formation et de la réadaptation professionnelles ne se situent plus exclusivement dans un cadre national. Sans instituer nécessairement une organisation communautaire, dont la mise en place exigerait de longs délais, une information mutuelle plus complète entre les bureaux de placement et les centres de formation profession-

nelle des divers pays membres devrait permettre d'orienter plus efficacement la main-d'œuvre disponible vers les secteurs où les pénuries seront les plus aiguës.

Enfin, dans la mesure où les dispositions précédentes ne se révéleraient pas suffisantes pour éviter l'aggravation des tensions apparues dans certains pays, la gestion des finances publiques devrait y être adaptée, autant que possible,

à l'évolution de la conjoncture. Sans doute, les budgets sont-ils déjà adaptés et déposés devant les Parlements et serait-il difficile de modifier sensiblement leurs grandes lignes. Néanmoins, un certain aménagement pourrait être envisagé dans l'exécution même des dépenses. Cet aménagement, qui porterait essentiellement sur des programmes d'investissements publics, généralement à long terme, ne mettrait pas en cause la poursuite de l'expansion.

II — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

A — République fédérale d'Allemagne

L'expansion de l'économie allemande s'est accélérée au cours des derniers mois. Si le développement de la consommation privée est resté encore relativement modéré, la croissance de l'investissement s'est étendue, dans l'ensemble des secteurs, à la formation de capital fixe.

Malgré l'amélioration remarquable de la productivité et une certaine réduction de l'excédent de la balance des échanges extérieurs, l'offre ne soutient plus le rythme d'expansion de la demande globale. Des tensions se sont manifestées dans certains secteurs et le climat des prix a tendu à se modifier.

L'objectif principal de la politique conjoncturelle, dans les mois à venir, sera donc d'éviter la persistance et l'aggravation de ces tensions, sans compromettre la poursuite ultérieure de l'expansion.

L'un des principaux facteurs de l'expansion est resté le développement, sans cesse renforcé, de la demande extérieure. Au troisième trimestre, les exportations ont augmenté de 10 % en valeur et de 13 % en volume par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cette augmentation, portant sur l'ensemble des produits (graphique 1), est particulièrement marquée vers les États-Unis et vers les pays de la Communauté (graphique 2).

La croissance de la consommation privée, qui a été relativement modérée pendant les neuf premiers mois de 1959, est devenue récemment plus importante. L'augmentation de la masse salariale s'est légèrement accélérée. Les salaires horaires conventionnels intéressant 2,9 millions de personnes occupées ont été relevés de 4,5 % au troisième trimestre; les salaires horaires effectifs se sont, d'autre part, accrus du fait des augmentations individuelles accordées par les entrepreneurs. Compte tenu, par ailleurs, de

l'évolution de l'activité et de l'amélioration des prestations sociales, les revenus salariaux ont augmenté, au total, d'environ 6 % au troisième trimestre par rapport à la période correspondante de l'année précédente.

Les ventes du commerce de détail n'ont progressé, dans le même temps, que de 4 % en valeur et de 3 % en volume. Bien que les indices des chiffres d'affaires du commerce ne tiennent pas compte des services, en très forte expansion au cours du troisième trimestre, il est probable que l'augmentation de la consommation privée n'a pas atteint 5 % en volume. Plusieurs signes indiquent cependant que la demande pour la consommation privée tend à jouer un rôle plus actif au cours des derniers mois. Cette tendance se reflète dans l'accroissement des crédits à la consommation. Les chiffres du commerce de détail ont également augmenté en octobre et en novembre.

Mais c'est la forte augmentation de la propension à investir qui caractérise la phase actuelle de la conjoncture. Dans le domaine de la construction, l'expansion de la demande, qui avait constitué l'un des facteurs déterminants de la reprise, au début de 1959, s'est poursuivie. Si la progression du nombre d'autorisations de construire des logements, par rapport à l'année précédente, s'est sensiblement ralentie au troisième trimestre et si les nouvelles commandes passées dans le secteur des travaux publics ont marqué tout récemment un léger fléchissement, les programmes de construction de bâtiments industriels et commerciaux, au contraire, se sont considérablement développés.

La tendance à la reconstitution des stocks chez les producteurs et dans le commerce, qui avait été observée depuis un certain temps déjà, s'est, d'autre part, confirmée. Enfin et surtout, la raréfaction de l'offre sur le marché du travail et la croissance extraordinaire des commandes ont incité les entreprises à procéder à de nouveaux investissements en capital fixe. D'après les résultats du test sur les investissements, effectué par l'Institut I.F.O., on n'escomptait encore, à la fin du premier semestre, qu'une augmentation de l'ordre de 4 à 5 % des investissements dans l'industrie pour l'année 1959. Les résultats les plus récents de ce test font maintenant prévoir un accroissement de 8 %.

La production intérieure n'a pu répondre entièrement à ce développement de la demande. Ceci est le cas pour la plupart des secteurs, en particulier pour la production agricole, qui a souffert des conditions climatiques de l'été: si les récoltes de céréales ont été satisfaisantes, celles de fruits et de légumes, ainsi que de betteraves, ont été sévèrement touchées. La pénurie de fourrage a entraîné une augmentation des abattages de bovins, qui n'a cependant pas encore affecté la production de lait.

Par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente, la production industrielle s'est accrue de 7 % au troisième trimestre et de 8 % en octobre-novembre. Cet accroissement a porté sur tous les secteurs industriels importants, exception faite des mines de charbon, des constructions métalliques et de la construction navale. Il a été particulièrement marqué dans l'industrie des produits de base, où il a atteint 14 % au troisième trimestre, par rapport à la période correspondante de 1958. Par contre, dans l'industrie des biens de consommation, la production n'a progressé que de 7 % environ, bien

que la conjoncture ait continué de s'améliorer dans ce secteur. Dans l'industrie des biens d'investissement et dans la construction, l'accroissement de la production a été d'environ 6 %.

Dans presque tous les secteurs, les carnets de commandes ont continué de se gonfler, les délais de livraison de s'allonger. En effet, l'expansion de la production industrielle n'a été permise que dans une faible mesure par une augmentation de l'activité, laquelle n'a dépassé que depuis septembre le niveau de l'année précédente, pour les ouvriers de l'industrie; elle a dépendu surtout de l'amélioration de la productivité, qui a été considérable au cours des derniers mois. En septembre, le pourcentage de chômeurs s'élevait à 0,9 %, contre 1,7 % en septembre 1958, tombant ainsi au niveau le plus bas qui ait jamais été enregistré. En dépit d'une légère augmentation saisonnière du chômage en octobre, le nombre d'emplois déclarés vacants (326 000) était très supérieur au nombre de chômeurs (197 000).

La part des importations dans l'offre globale a, il est vrai, continué d'augmenter, mais dans une mesure insuffisante pour supprimer toute tension sur les marchés.

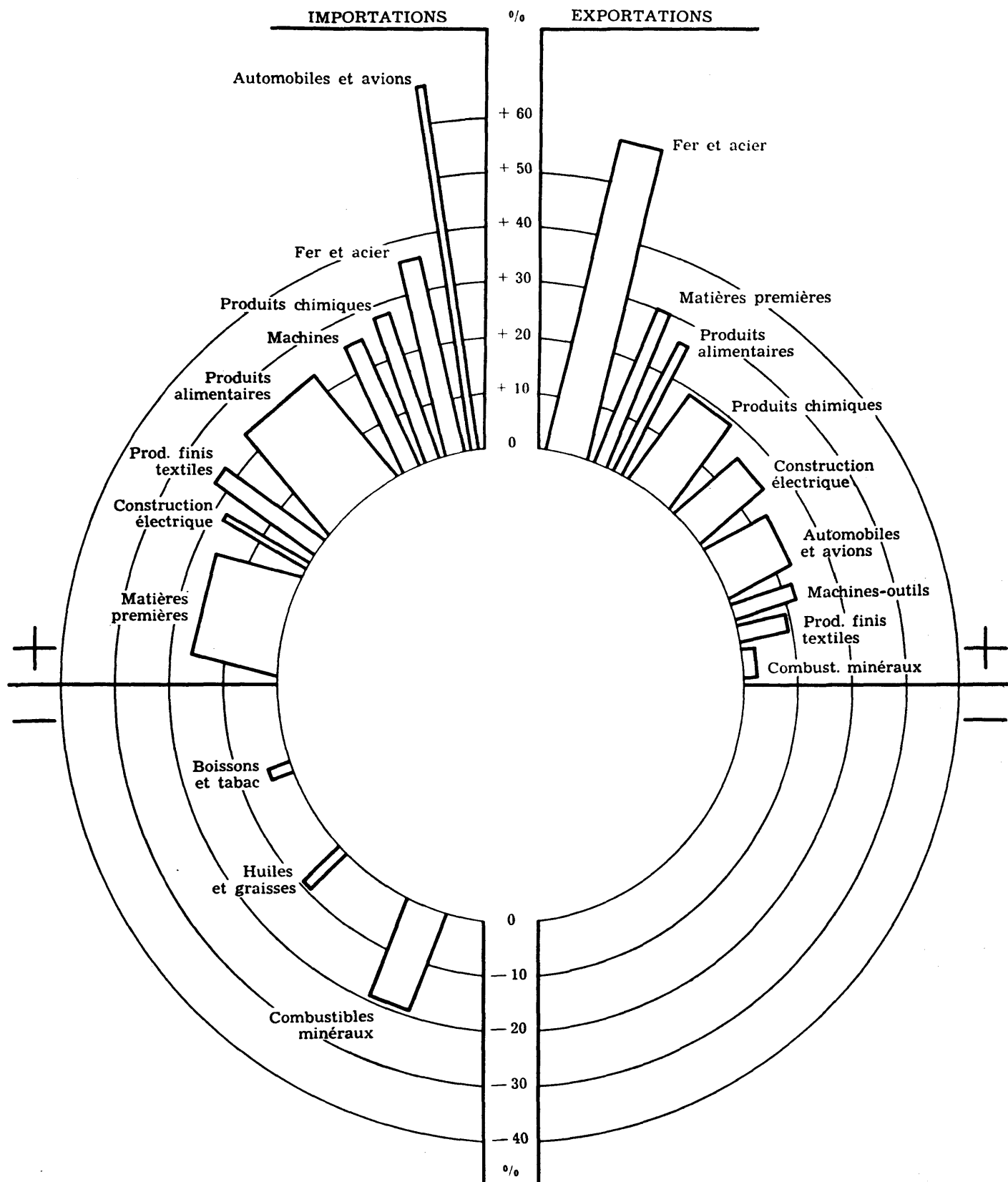
Au troisième trimestre, les importations ont progressé de près de 16 % en valeur, et de plus de 19 % en volume, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Cette progression a porté sur la plupart des produits, mais surtout sur les produits finis (graphique 1), ce qui explique qu'elle ait bénéficié principalement aux pays de la Communauté (graphique 2).

La balance commerciale s'est soldée, au troisième trimestre, par un excédent de 1,3 milliard de DM, légèrement inférieur à celui de la période correspondante de 1958. Le solde actif des opérations invisibles ayant, pour sa part, diminué de 0,3 milliard de DM, l'excédent de la balance des paiements courants, de l'ordre de 1,6 milliard de DM, a été inférieur de près de 0,6 milliard de DM à celui du troisième trimestre de 1958. Il a été entièrement compensé par l'exportation nette de capitaux, qui s'est élevée à 1,7 milliard de DM, dépassant d'environ 1,1 milliard de DM le niveau correspondant de l'année précédente. Compte tenu, par ailleurs, du déficit afférent aux prestations gratuites, les réserves d'or et de devises ont marqué, au troisième trimestre, une nouvelle diminution, d'environ 0,7 milliard de DM.

GRAPHIQUE N° 1

Commerce extérieur de la R. F. d'Allemagne par catégorie de produits

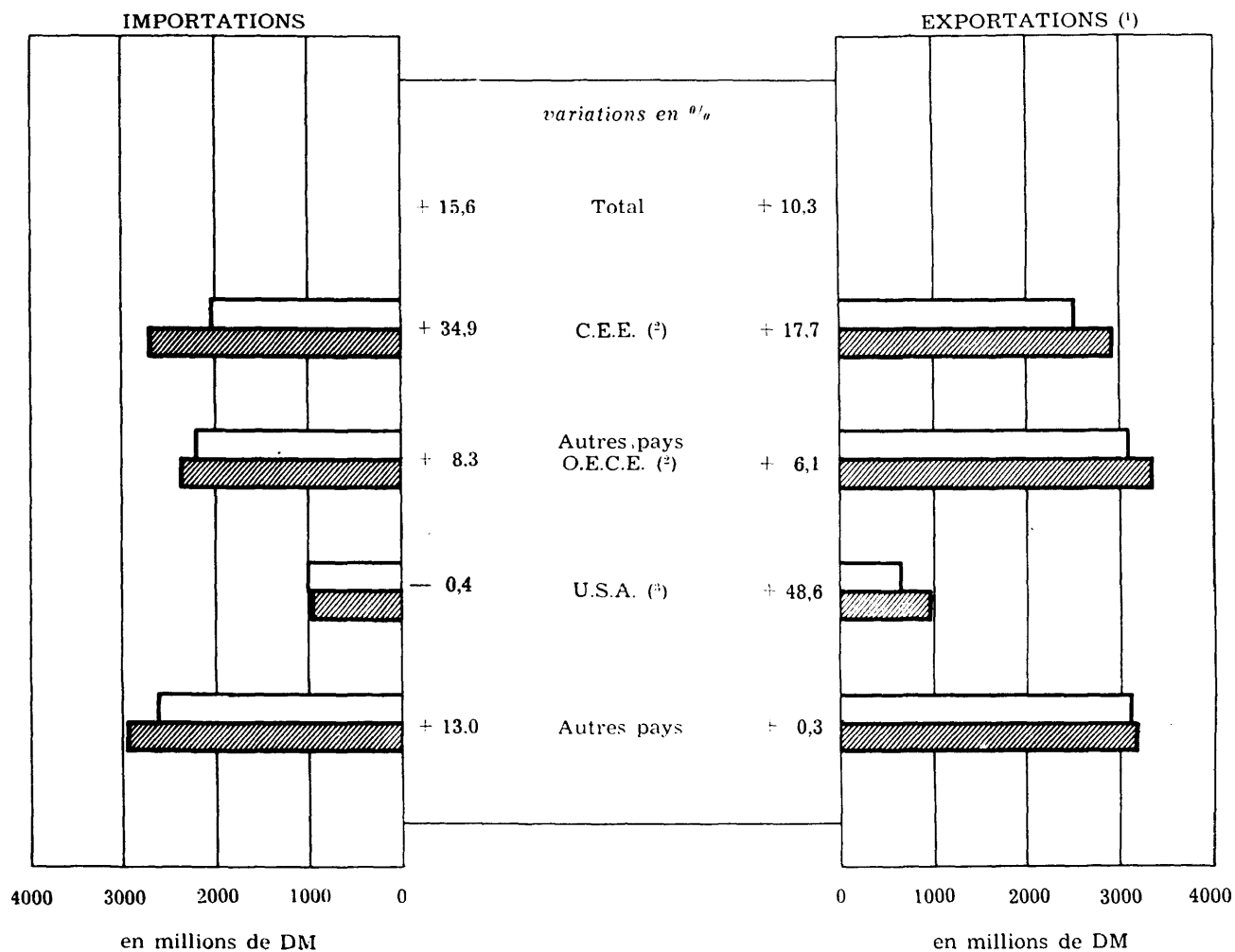
Variations entre le 3^e trimestre de 1958 et le 3^e trimestre de 1959



La largeur des colonnes étant proportionnelle à la valeur des échanges au troisième trimestre de 1958, leur surface représente la variation en valeur entre cette période et le troisième trimestre de 1959.

GRAPHIQUE N° 2

Commerce extérieur de la R. F. d'Allemagne par zones *



 3^e trimestre de 1958
 3^e trimestre de 1959

* 3^e trimestre de 1959
 par rapport au
 3^e trimestre de 1958.

(1) A partir du 6 juillet 1959: Sarre incluse.
 (2) Sans les territoires d'outre-mer.
 (3) Sans les territoires associés.

Le climat des prix s'est sensiblement modifié au cours des derniers mois. Alors qu'en juin, l'indice du coût de la vie était encore au niveau de l'année précédente, il dépassait de 3,7 %, en octobre, celui du mois correspondant de 1958.

Cette augmentation est, il est vrai, principalement imputable à la forte hausse des prix des produits agricoles, résultant de la sécheresse: l'indice des prix des produits agricoles à la production était, en octobre 1959, supérieur de 7 % à celui d'octobre 1958, alors qu'en juin il ne le dépassait que de 1 %. Pourtant, une tendance à la hausse des prix se manifeste également, depuis le début du deuxième semestre, dans le secteur industriel. Elle ne se reflète guère dans l'indice des prix industriels à la production, qui, n'ayant augmenté que très légèrement, se situe toujours à un niveau inférieur à celui de l'année précédente; mais elle se manifeste surtout par la suppression des rabais accordés et par la modification d'autres conditions de vente. Cette tendance est d'autant plus significative que l'évolution des coûts de production aurait permis, dans certains secteurs, une baisse des prix: progrès importants de la productivité, augmentation modérée des salaires, niveau relativement bas des prix des matières premières importées.

Le renforcement de la pression de la demande s'est également manifesté sur les marchés monétaire et financier. La légère réduction de la liquidité bancaire, résultant notamment des effets restrictifs de la gestion de la Trésorerie fédérale, n'a pas empêché les établissements de crédit d'élargir considérablement le volume des crédits octroyés. D'août à octobre, les crédits à court terme accordés par le système bancaire ont augmenté de près de 850 millions de DM et les crédits à moyen et à long terme d'environ 4 milliards de DM.

Cette évolution a conduit la Bundesbank à prendre une série de mesures de politique monétaire globale:

- Le taux d'escompte, qui avait déjà été porté, le 4 septembre 1959, de 2,75 % à 3 %, a été relevé à 4 % le 23 octobre 1959.
- Les taux des bons du Trésor vendus par la Bundesbank sur l'open market ont été, au cours des mois de septembre et octobre, augmentés, en cinq étapes, de 15/8 % au total.

— Les réserves obligatoires des banques ont été majorées de 10 % en moyenne, à partir du 1^{er} novembre 1959.

Pour importantes qu'elles soient, ces mesures n'ont pas pour objectif de «casser» l'expansion actuellement en cours en République fédérale. Après le premier avertissement du mois de septembre, elles manifestent la volonté des autorités monétaires de contrôler l'évolution économique. La question se pose cependant de savoir si, dès les prochains mois, elles peuvent avoir pour effet d'infléchir les tendances fondamentales au développement de la demande dans les limites compatibles avec le maintien de la stabilité des prix.

La perspective d'une forte expansion de la demande se reflète clairement dans les chiffres des nouvelles commandes dans l'industrie. Au troisième trimestre, les commandes intérieures ont enregistré une augmentation de 26 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, et les commandes étrangères une progression de 30 % (graphique 3). En octobre, ces taux d'accroissement ont été respectivement de 25 % et 40 %. Même si cette progression des commandes ne se poursuit plus longtemps au même rythme, la demande se maintiendra à un niveau très élevé.

L'expansion des principaux éléments de la demande intérieure donnera, en particulier, de fortes impulsions à la conjoncture au cours des prochains mois.

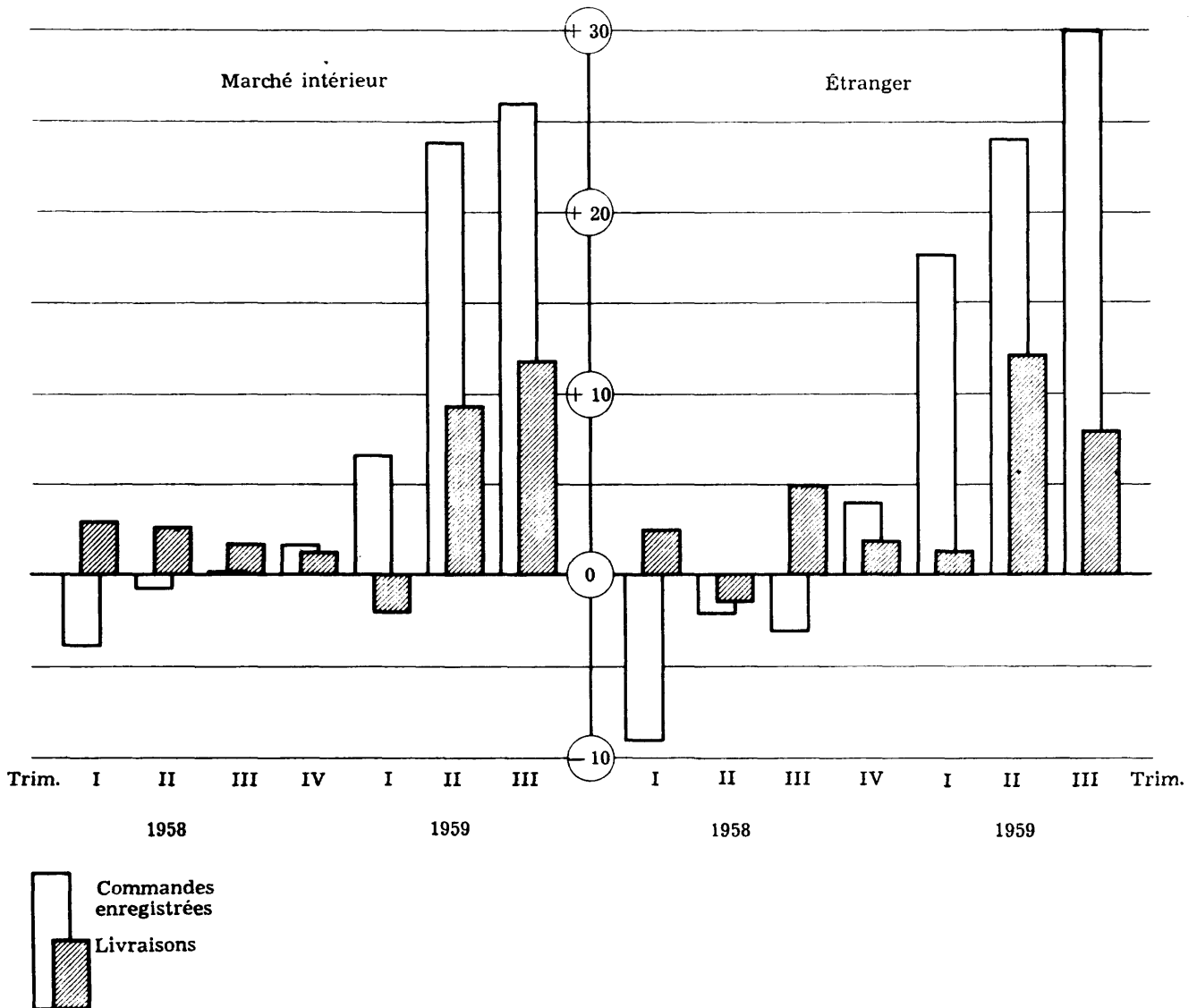
Sans doute, les finances fédérales exerceront-elles, sur le marché intérieur, un effet contractif qui, pour la deuxième moitié de l'exercice financier en cours, c'est-à-dire d'octobre 1959 à mars 1960, serait de l'ordre de 0,7 à 0,9 milliard de DM, alors que, d'après les prévisions budgétaires, elles auraient dû avoir un léger effet expansif. Mais cette évolution tient essentiellement au fait que l'expansion conjoncturelle, étant plus vigoureuse qu'on ne l'avait prévu, entraîne automatiquement des plus-values fiscales.

Les revenus salariaux s'accroîtront sensiblement dans les prochains mois. Les salariés du secteur public demandent, en effet, un relèvement substantiel de leurs traitements. Lors du renouvellement de certaines conventions collectives importantes, qui viennent à expiration durant les premiers mois de 1960, les syndicats pourront s'appuyer non seulement sur l'augmentation du coût de la vie, mais sur les importants

GRAPHIQUE N° 3

Commandes enregistrées et livraisons dans l'industrie de la R. F. d'Allemagne

Variations en % par rapport à l'année précédente



progrès de productivité réalisés en 1959, pour présenter de très fortes revendications de salaires; et les employeurs pourront être enclins à les accepter, au moins partiellement, par suite de la situation tendue du marché de l'emploi. En outre, le taux d'épargne ayant, probablement, tendance à plafonner, sinon à fléchir comme au cours des précédentes périodes de haute conjoncture, le développement de la consommation privée pourrait s'accélérer considérablement et justifier ainsi le mouvement de stockage observé, depuis quelques mois, dans le commerce de détail.

D'autre part, les renseignements dont on dispose sur les projets des chefs d'entreprise en matière d'équipement, qui ont déjà fait l'objet de décisions dans de nombreux cas, font prévoir une nouvelle progression des investissements en capital fixe. L'activité dans le bâtiment fléchira au cours des mois d'hiver, non par suite du ralentissement récent de la demande de construction de logements, que compense le développement de la demande de construction d'immeubles industriels et commerciaux, mais pour les raisons saisonnières habituelles. A cet égard, d'ailleurs, d'importants efforts seront déployés, cette année, par les pouvoirs publics, ainsi que par les syndicats ouvriers et patronaux, en vue de mieux étaler dans le temps les travaux de construction et de limiter le chômage hivernal.

Sous réserve de ces fluctuations saisonnières, le marché de l'emploi restera très tendu. Étant donné, par ailleurs, la tendance, encouragée par les syndicats, à une réduction de la durée hebdomadaire du travail, l'activité, définie par le nombre d'heures-ouvriers, ne semble pouvoir s'accroître que dans des limites relativement étroites. La productivité devrait, certes, marquer de nouveaux progrès, en raison du niveau élevé des investissements de rationalisation effectués en 1959. Il est cependant improbable que ces progrès soient aussi considérables que ces derniers mois, au cours desquels ils ont atteint 8 à 10 % dans l'industrie.

Les possibilités d'accroissement de la production étant, de ce fait, plus limitées, les importations continueront d'augmenter fortement, sous l'effet de l'expansion de la demande intérieure. Mais, dans le même temps, le développement des exportations ne pourra manquer d'être alimenté par la réserve de commandes étrangères non exécutées, qui n'a cessé de s'accumuler au cours des derniers mois (graphique 3). De ce fait, le solde de la balance commerciale, qui, en 1959, sera resté à peu près au niveau de l'année pré-

cédente — de l'ordre de 5,6 milliards de DM — aurait tendance à marquer en 1960, toutes choses égales d'ailleurs, une augmentation plutôt qu'une diminution. Toutefois, les excédents de la balance des services continueront de diminuer.

Il est, par ailleurs, peu probable que l'excédent de la balance des opérations courantes puisse être compensé, comme il le fut au cours des neuf premiers mois de 1959, par des exportations nettes de capitaux. Le relèvement du taux d'intérêt au niveau le plus haut des principaux marchés étrangers (États-Unis, Grande-Bretagne et France 4 %, Italie et Pays-Bas 3,5 %, Belgique 2,75 %) aura non seulement pour effet de provoquer un reflux, vers la République fédérale d'une partie des fonds des banques placés à court terme à l'étranger, mais pourrait entraîner un ralentissement des exportations de capitaux privés à long terme. Cette évolution des taux d'intérêt n'affectera pas, assurément, les exportations de capitaux de caractère public, qui constituent une partie importante de l'exportation totale de capitaux. Mais un certain nombre de ces mouvements de capitaux publics présentant, en 1959, un caractère exceptionnel (amortissements anticipés de dettes à l'étranger, paiements liés au rattachement de la Sarre à la République fédérale, versements au Fonds monétaire et à la Banque mondiale), il est peu probable que leur montant demeure aussi élevé en 1960.

Un excédent de la balance générale des paiements, entraînant une nouvelle augmentation des avoirs en or et en devises, et contribuant ainsi à accroître la liquidité du système bancaire, irait à l'encontre des effets attendus des récentes mesures monétaires. Or, un renforcement éventuel de ces mesures n'aurait pas nécessairement pour résultat de rétablir, sans hausse de prix, l'équilibre entre l'offre et la demande globale, car, dans la situation actuelle, un freinage de la demande intérieure provoquerait, du même coup, un ralentissement du développement des importations et stimulerait encore les exportations. Du fait de cette incidence sur la balance des échanges extérieurs, les mesures monétaires susceptibles de réduire la demande globale dans des limites suffisantes pour assurer la stabilité des prix devraient revêtir une ampleur considérable, difficilement concevable tant par ses répercussions internes que par ses implications internationales. Il conviendrait donc d'envisager l'emploi d'autres instruments de politique conjoncturelle, cumulant leurs effets avec ceux d'une politique monétaire appropriée. Il serait notamment souhaitable de rechercher toutes les

mesures propres à augmenter l'offre globale — en particulier en encourageant l'emploi de travailleurs étrangers et en favorisant l'accroissement des importations — et à diminuer la pression de la demande, en particulier en limitant le développement des exportations. Enfin, s'il est vrai que les grandes masses budgétaires sont

d'ores et déjà déterminées, la possibilité demeure cependant que l'exécution des dépenses publiques, consacrées notamment aux investissements directs des administrations et au financement des investissements privés, tienne compte dans une plus large mesure de l'évolution conjoncturelle et exerce ainsi un effet anticyclique.

B — Benelux

Belgique

La reprise conjoncturelle se confirme en Belgique, la production tendant de plus en plus à se rapprocher du niveau atteint avant la récession. L'impulsion principale à cette expansion est donnée par le net développement des exportations.

La situation de l'emploi ne s'est cependant pas encore améliorée, du fait de l'important accroissement de la productivité. Les prix sont demeurés stables, dans l'ensemble, et la balance des opérations courantes continue d'accuser des excédents importants.

L'expansion se poursuivra au cours des mois à venir, sous l'effet des exportations croissantes et, sans doute aussi, d'une reprise des investissements, dont les premiers indices ont pu être observés récemment. Il en résultera, d'une part, un certain resserrement des marchés financier et monétaire et, d'autre part, un développement notable des importations.

Le développement des exportations, qui était à l'origine du retournement de la conjoncture au printemps de 1959, reste le principal facteur d'expansion. Les ventes à l'étranger, pendant le troisième trimestre, se sont accrues dans les secteurs traditionnels d'exportation: la métallurgie et les industries textiles et chimiques. On observe également une progression importante des ventes de pierres précieuses et de verre, alors que les exportations de combustibles ont diminué sensiblement et que les ventes de biens d'équipement demeurent déprimées (graphique 4).

Sans doute, les exportations belges continuent-elles à se ressentir des difficultés auxquelles doivent faire face les pays producteurs de matières premières. Pendant les huit premiers mois de l'année, les ventes de l'U.E.B.L. ont baissé de 25 % pour l'Afrique, de 23 % pour l'Amérique du Sud et de 17 % pour les territoires asiatiques. En revanche, on observe, pendant la même période, une très forte progression de la valeur des exportations vers les États-Unis (68 %) et le Canada (35 %), ainsi qu'un accroissement important des ventes à l'Europe occidentale, particulièrement aux membres de la C.E.E., la France exceptée (graphique 5).

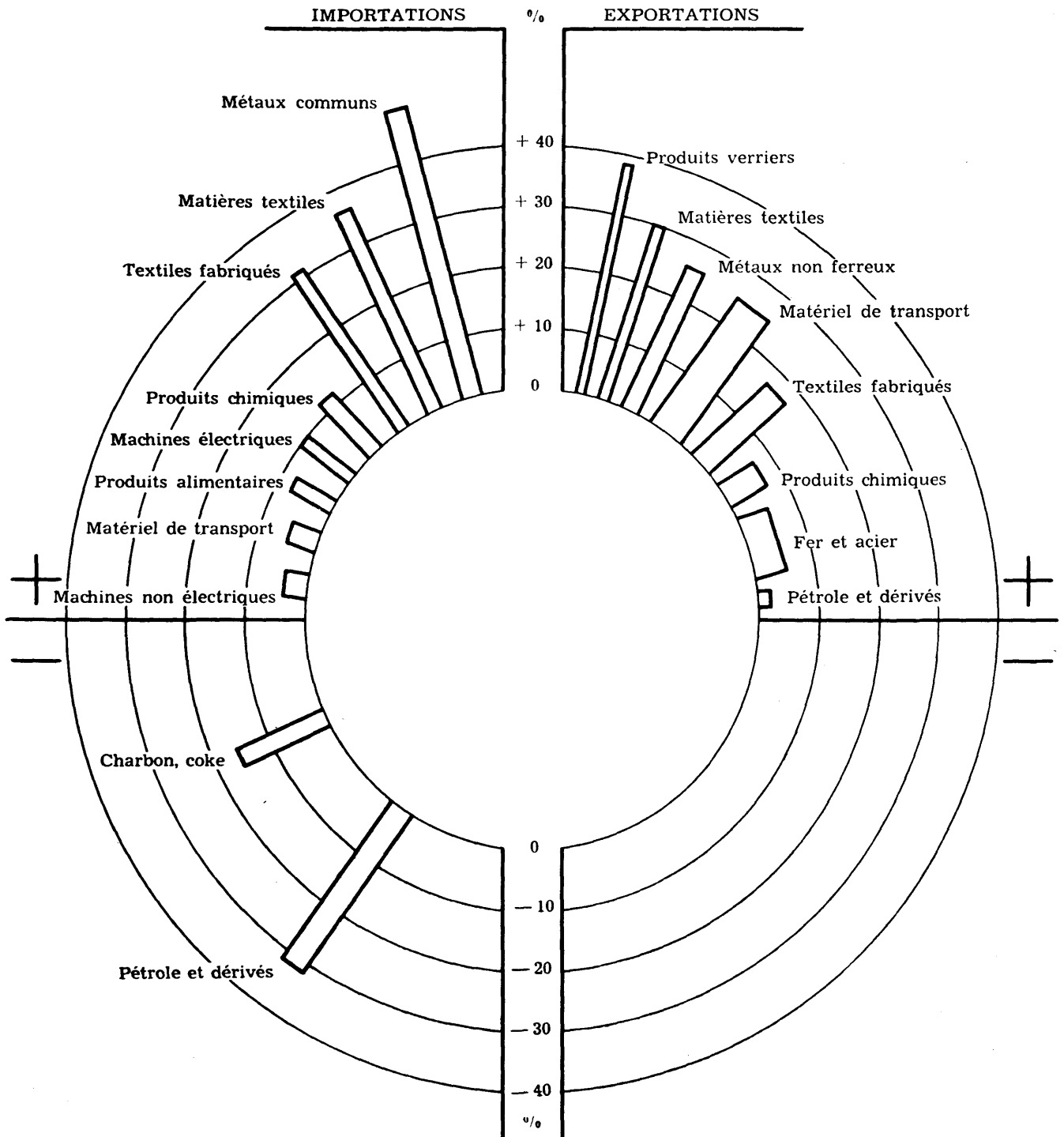
La reprise des exportations est encore trop récente pour qu'elle ait pu avoir déjà des effets sensibles sur la demande interne.

La consommation privée montre cependant une tendance à l'accroissement, en raison de l'augmentation de 2,5 % des salaires accordée, en septembre et octobre, dans les secteurs les plus importants de l'économie, et qui sera suivie, en décembre, d'une majoration du même ordre des pensions des ouvriers et employés, ainsi que des allocations de chômage. Cette augmentation est toutefois neutralisée en partie par la hausse des prix. Au cours des derniers mois, les ventes au détail, principalement de produits de consommation durables et de produits alimentaires, se sont situées au-dessus du niveau atteint l'an dernier à pareille époque.

Une reprise se dessine aussi dans le domaine des investissements fixes des entreprises. Les importations de machines et d'appareils électriques, notamment, ont augmenté beaucoup plus au troisième trimestre que pendant la première moitié de l'année par rapport aux périodes correspondantes de 1958. Si les livraisons de l'industrie mécanique et électrique étaient encore en baisse, par rapport au troisième trimestre de 1958, l'accroissement sensible des commandes passées à cette industrie, ainsi que des autorisations délivrées pour la construction de bâtiments industriels, témoigne d'une orientation nouvelle de la propension à investir, qui donne déjà lieu à une amélioration de l'activité des secteurs produisant des biens d'équipement.

GRAPHIQUE N° 4

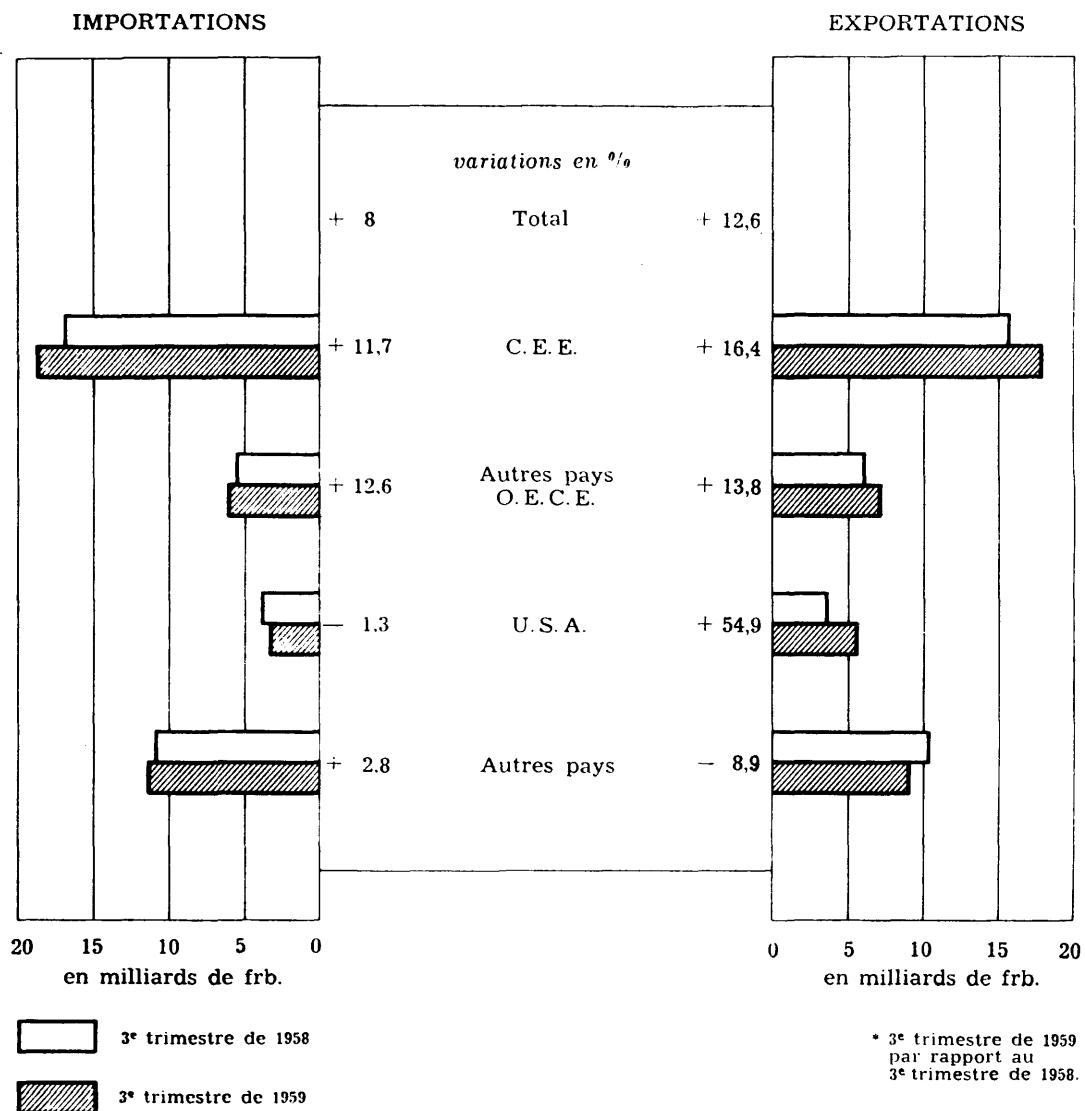
Commerce extérieur de l'U.E.B.L. par catégorie de produits
Variations entre le 3^e trimestre de 1958 et le 3^e trimestre de 1959



La largeur des colonnes étant proportionnelle à la valeur des échanges au troisième trimestre de 1958, leur surface représente la variation en valeur entre cette période et le troisième trimestre de 1959.

GRAPHIQUE N° 5

Commerce extérieur de l'U.E.B.L. par zones *



Dans le même temps, les investissements publics ont continué à soutenir la demande globale. En effet, pendant les dix premiers mois de l'année, la valeur des engagements dans le secteur des travaux publics a été supérieure de 70 % à celle de la période correspondante de 1958.

C'est toutefois sous l'impulsion de la demande extérieure que la reprise de la production industrielle, qui s'était manifestée dès le deuxième trimestre, s'est consolidée pendant le troisième. L'indice de la production industrielle, en augmentation de 4 à 5 % par rapport aux mois correspondants de 1958, tend à rejoindre le niveau atteint avant la récession. L'expansion s'étend maintenant à tous les secteurs, à l'exception des chantiers navals et des charbonnages.

Dans la construction, l'activité s'est développée depuis le début de l'année, principalement dans le secteur des travaux publics. La construction de logements a été stimulée par les mesures officielles en matière de crédit et de subventions, le nombre de primes à la construction d'habitations, en particulier, ayant doublé au cours des neuf premiers mois de 1959. Dans le même temps, les mises en chantier de bâtiments non destinés au logement ont accusé une progression remarquable — 17 % au deuxième trimestre et 14 % au troisième — par rapport aux périodes correspondantes de l'année précédente.

Dans le secteur des transports aussi, le creux de la récession a été dépassé depuis le deuxième trimestre, l'activité portuaire s'amenuisant avec le développement des échanges extérieurs, et le trafic fluvial profitant de la reprise de l'activité dans le pays. Toutefois, celle-ci ne s'est guère reflétée dans le trafic ferroviaire de marchandises, en raison de la crise charbonnière. Quant au trafic aérien et au transport de voyageurs par chemin de fer, ils restent en deçà des résultats atteints en 1958, qui étaient exceptionnellement élevés en raison des déplacements effectués à l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles.

Dans l'agriculture, certaines productions animales se ressentent des effets de la sécheresse. Le mauvais rendement de la récolte de céréales secondaires et de fourrages influence défavo-

ramablement la production de lait et provoque une certaine accélération des abattages de bovins.

La reprise conjoncturelle ne s'est pas encore traduite par une amélioration sur le marché de l'emploi. Les réserves de main-d'œuvre demeurent, au contraire, très importantes. En effet, le chômage complet s'est maintenu, pendant l'automne, au niveau atteint à la même époque en 1958, bien qu'entre ces deux périodes, le nombre de chômeurs mis au travail par les pouvoirs publics se soit sensiblement accru. Dans l'industrie, l'activité, définie par le nombre d'heures-ouvriers, s'est située, pendant les huit premiers mois de l'année, nettement en dessous du niveau de la période correspondante de 1958.

L'amélioration de la productivité, qui se dégage de cette évolution, ainsi que la modération des mouvements de salaires, ont maintenu un climat de stabilité dans le domaine des prix industriels. De même, on peut estimer que, dans le secteur des services, les effets tardifs des hausses de salaires accordées au cours des périodes précédentes ont maintenant été absorbés.

Les effets de la sécheresse sur les prix des produits alimentaires ont été relativement limités. L'indice des prix de détail n'accuse, en novembre, qu'une augmentation de 1 % par rapport à juin 1959. De même, les prix de gros ont peu varié, du fait de l'absence de mouvements de prix dans le domaine des produits industriels, et de la relative stabilité des prix à l'importation.

Les prix à l'exportation ayant, dans l'ensemble, encore légèrement baissé, les termes de l'échange se sont quelque peu détériorés, mais, en raison de l'augmentation considérable du volume des exportations au cours des derniers mois, la balance des opérations sur marchandises est devenue nettement positive pendant la deuxième moitié de l'année.

L'amélioration de la balance courante n'a toutefois pas donné lieu à un accroissement des réserves officielles de devises. Bien au contraire, les avoirs en or et devises convertibles de la Banque nationale ont diminué d'environ 5 milliards de francs belges au cours des mois d'octobre et novembre. Cette baisse est attribuable à la fois au relèvement du quota de la Belgique auprès du Fonds monétaire international, à concurrence de 1,6 milliard, au remboursement de

dettes pour un montant d'environ 1,4 milliard, et à la sortie de capitaux privés, due en partie à la différence de taux d'intérêt à court terme sur le marché belge et sur les places étrangères.

La situation des marchés monétaire et financier ne s'est pas modifiée au cours des récents mois. Elle demeure caractérisée par la faiblesse de la demande de crédit du secteur privé, en dépit de la reprise conjoncturelle, par l'importance des recours des pouvoirs publics et la persistance de la tendance à la hausse des taux d'intérêt. Le mode de financement du déficit des administrations a cependant évolué vers une plus grande consolidation, l'État ayant émis, en septembre, un emprunt à long terme de 8,2 milliards de francs, à rendement légèrement plus élevé qu'auparavant. La dette flottante a pu ainsi être abaissée à fin septembre, mais elle a, depuis lors, de nouveau sensiblement augmenté. En effet, malgré l'accroissement du rendement des impôts, le déficit de caisse du budget de l'État se maintient à un niveau élevé, passant de 15,4 milliards de francs belges, à la fin du premier semestre, à 26,3 milliards à fin octobre.

La production continuera de se développer, au cours des premiers mois de 1960, à un rythme appréciable, quoique sans doute moins rapide que dans les autres pays membres, étant donné l'importance des problèmes structurels qui se posent en Belgique.

La demande étrangère demeurera le principal facteur de cette expansion. L'accroissement important de la production dans les pays industrialisés ne peut, en effet, que stimuler le développement des exportations belges, d'autant plus que le marché de l'acier restera très actif. Par ailleurs, il est vraisemblable que la reprise des investissements des entreprises, dont les premiers effets sur les industries de biens d'équipement sont déjà perceptibles, s'accroîtra et renforcera la croissance de la demande interne. En revanche, il est peu probable que la consommation privée connaisse déjà un développement considérable, l'adaptation du niveau de l'emploi aux progrès de la production étant plutôt limitée et les taux des salaires demeurant relativement stables. Il est vrai que certaines revendications se manifestent d'ores et déjà, mais il est difficile de juger dans quelle mesure et quand ces reven-

dications pourraient aboutir. Par ailleurs, le secteur public exercera sans doute, globalement, sur l'économie belge, un effet moins expansif qu'en 1959. Pour 1960, le déficit du budget de l'État serait inférieur de 4 milliards à celui de 1959. Au surplus, l'accroissement des dépenses publiques résulte en partie de l'augmentation de l'aide au Congo, qui n'aura que des effets partiels sur l'économie intérieure.

Si, dans l'ensemble, les prix semblent devoir demeurer relativement stables, au cours des mois à venir, du fait de l'amélioration sensible de la productivité, des poussées à la hausse se feront jour dans l'agriculture. Il y a lieu de prévoir, en particulier, un renchérissement des produits laitiers, par suite de la chute des rendements, ainsi qu'une hausse éventuelle des prix de la viande, si les abattages importants résultant de la pénurie de fourrages continuent, provoquant une contraction de l'offre à la fin de l'hiver.

Au fur et à mesure que l'expansion s'accroîtra, les importations deviendront plus importantes, amenant une détérioration de la balance commerciale. Cette perspective n'est pas en elle-même inquiétante, car les excédents de la balance des paiements courants demeureront appréciables. Mais, ainsi qu'en témoigne l'évolution des réserves, le mouvement ascendant des taux d'intérêt à l'étranger provoque un accroissement des sorties de capitaux privés à court terme. Dans l'éventualité d'une réduction sensible de l'excédent des opérations courantes, les autorités monétaires belges pourraient être amenées à tenir compte de cette évolution à un moment où, pourtant, la reconversion de la structure économique exigerait des conditions de financement favorables au développement des investissements. Or, à la demande de crédit du secteur privé, s'ajouteront les recours toujours élevés des pouvoirs publics au marché financier. En effet, bien que l'amélioration de la conjoncture entraîne un accroissement des rentrées fiscales et permette une atténuation des effets expansionnistes du budget, il y a lieu de s'attendre encore à des appels importants du secteur public. Ceux-ci seront rendus nécessaires par les engagements pris par les autorités en matière de subventions à l'enseignement, et surtout par les nouvelles charges qu'impose la situation au Congo belge.

Grand-Duché de Luxembourg

Bien que la reprise ne date que du deuxième trimestre, l'économie luxembourgeoise est de nouveau en pleine expansion, du fait principalement de l'accroissement sensible des exportations de produits sidérurgiques.

La production industrielle a augmenté de 7 % au troisième trimestre de 1959, par rapport à la période correspondante de 1958, contre 4 % au deuxième trimestre. Elle a rejoint le niveau atteint avant la récession. Les progrès les plus sensibles ont été enregistrés dans la sidérurgie, où la demande se développe à un rythme si rapide que les délais de livraison commencent à s'allonger. Les industries des produits alimentaires et du cuir, et surtout l'importante branche de l'extraction de minerai de fer, qui étaient encore déprimées au cours du deuxième trimestre, ont connu aussi une nette amélioration de leur situation. En revanche, les industries textile et chimique restent en retard par rapport à l'évolution générale. Il en est de même de la construction, où, en raison d'un recul sensible de la demande de logements, l'activité s'est encore ralentie.

Au second semestre de 1959 et par rapport à la période correspondante de 1958, le niveau de l'emploi n'a pratiquement pas varié et les taux de salaires sont restés stables, sauf dans les services publics, où une majoration des traitements de 8 % a été accordée, dont la moitié a été versée au 30 juin, l'autre devant l'être à la fin de l'année. Les primes de production ont cependant augmenté sensiblement. Au total, les revenus des ménages marquent donc un certain accroissement. Mais comme, par ailleurs, l'épargne demeure élevée et que les prix à la consommation accusent une légère hausse, il est probable que la consommation privée n'a progressé que légèrement au cours du deuxième semestre.

L'excellente tenue du marché sidérurgique permet de prévoir que l'expansion se poursuivra au cours des premiers mois de 1960, sous l'impulsion de la forte demande étrangère.

Il est possible aussi que la consommation des ménages marque des progrès, dont l'importance dépendra essentiellement de l'issue des négociations salariales actuellement en cours dans la sidérurgie.

Les investissements des entreprises, qui, d'après les résultats de l'enquête organisée au début de l'année, ont été sensiblement réduits en 1959, seront sans doute influencés favorablement par le regain d'activité, les réserves de capacité s'épuisant progressivement. Une reprise dans ce domaine se répercuterait principalement sur les importations, la production de biens d'équipement étant peu importante au Grand-Duché.

En revanche, le secteur public devrait commencer à exercer un effet légèrement contractif. En effet, alors que le budget ordinaire de l'État pour l'exercice 1960 sera virtuellement en équilibre, comme en 1959, les dépenses d'investissements tomberont de 903 millions de francs en 1959 à 700 millions environ en 1960. Ces mesures permettront de réduire le recours de l'État au marché financier, qui sera de l'ordre de 500 millions en 1960, contre 619 millions pour l'exercice 1959.

Pays-Bas

La progression de tous les éléments de la demande, et surtout des investissements des entreprises, explique le récent essor de la production. Celle-ci, après avoir connu, pendant les mois d'été, un ralentissement plus prononcé que d'habitude, s'accroît de nouveau très nettement.

Cette forte expansion n'a pas, jusqu'à présent, provoqué de tensions trop marquées. Les prix, dans l'ensemble, restent stables; le chômage a diminué, mais sans qu'apparaissent déjà de graves pénuries de main-d'œuvre; enfin, la balance extérieure reste positive, en partie par suite de l'amélioration des termes de l'échange.

La poursuite prévisible de l'expansion risque de poser, l'an prochain, des problèmes d'équilibre économique. L'accroissement de la demande intérieure pourrait, en dépit d'une réduction de l'excédent des opérations courantes, provoquer certaines tensions de prix.

Le récent relèvement du taux de l'escompte constitue, à cet égard, un avertissement marquant la volonté des autorités de mettre l'économie sous surveillance.

L'accroissement des investissements fixes s'est accéléré récemment. Alors qu'il ne dépassait pas 3 % en volume pendant le premier trimestre, par rapport à la période correspondante de 1958, il a atteint 6 % au cours du deuxième trimestre et les données partielles dont on dispose semblent indiquer une progression plus rapide encore au cours des derniers mois. La formation de capital fixe tend ainsi à jouer, dans la phase actuelle de la conjoncture, un rôle plus important que les autres éléments de la demande.

D'une part, les achats d'équipement et, dans une moindre mesure, la construction de bâtiments industriels par les entreprises se sont accrus sensiblement, seul le secteur des transports faisant encore exception. D'autre part, les dépenses de travaux publics demeurent élevées, si l'on en juge par l'importance des nouvelles dépenses engagées au cours des quatre derniers mois. On constate, par contre, un certain ralentissement dans la construction de logements, où une stabilisation des mises en chantier a succédé à l'exceptionnelle augmentation des autorisations de construire accordées au deuxième trimestre. Si le nombre de logements achevés s'est encore accru pendant le troisième trimestre, celui des bâtiments en construction n'a presque plus accusé de progression. Enfin, et bien que les données permettant de suivre l'évolution de l'ensemble des stocks soient très incomplètes, on peut considérer que la formation des stocks se poursuit parallèlement au développement de la production.

La consommation privée s'était nettement accrue au cours du premier semestre de 1959, la masse globale des salaires dans l'industrie ayant augmenté de 3,5 % du fait de l'amélioration de l'activité, et les prix étant demeurés stables. Cet accroissement a porté principalement sur les biens durables, à la faveur notamment de l'expansion du crédit à la consommation. Au troisième trimestre, par contre, la demande s'est ressentie du renchérissement assez brusque des produits alimentaires.

Les exportations continuent à croître rapidement, mais leur rythme d'augmentation tend à

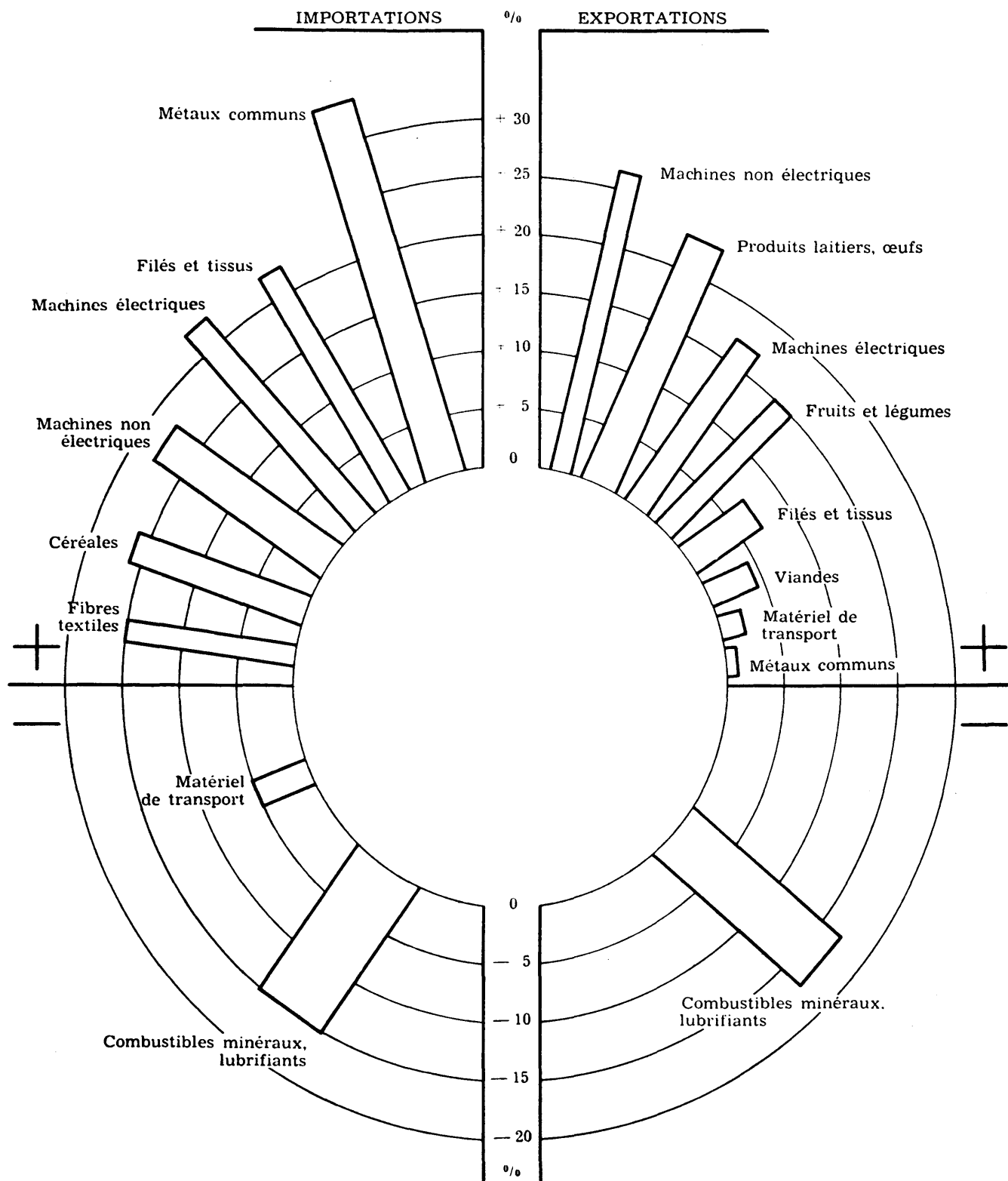
se stabiliser. L'accroissement du volume des ventes, d'une année à l'autre, qui était de 11 % au deuxième semestre de 1958, et de 13 % au premier semestre de 1959, est tombé à 8 % pendant le troisième trimestre. Cette évolution tient, il est vrai, au fait que les exportations de produits agricoles avaient enregistré, pendant le premier semestre, un développement exceptionnellement important qui ne s'est pas répété au troisième trimestre, bien qu'il ait encore été satisfaisant. Les exportations de produits pétroliers marquent également un tassement, alors que celles de produits chimiques, de métaux, de produits de l'industrie mécanique et électrique, ainsi que de produits textiles, continuent à croître rapidement. La progression des ventes néerlandaises est particulièrement marquée vers les pays de la Communauté, et surtout vers la République fédérale (graphiques 6 et 7).

La progression de la demande globale a été très accentuée, de sorte qu'il est possible d'estimer que le produit total sera nettement plus élevé, en 1959, qu'il n'avait été prévu au début de l'année. L'indice désaisonnalisé de la production industrielle a marqué, pendant l'été, un tassement attribuable, sans doute, au ralentissement temporaire de la consommation et des exportations. Mais, en septembre, une augmentation très forte — de plus de 4 % par rapport à juin 1959 — a pu être observée. Presque toutes les branches industrielles sont en nette expansion, les progrès les plus remarquables étant enregistrés dans la métallurgie et dans les industries mécaniques et électriques. C'est seulement dans les secteurs des constructions navales et des charbonnages que la situation est moins satisfaisante. Les stocks de charbon ont continué de s'accroître et atteignent un mois de production, niveau exceptionnellement élevé pour les Pays-Bas.

L'expansion qui caractérise l'industrie n'est pas encore apparente dans les transports. Au cours du premier semestre, l'indice des prestations de l'ensemble des entreprises de ce secteur était resté stable par rapport à la période correspondante de 1958, et ce n'est que plus récemment qu'une certaine amélioration a commencé à se dessiner. La situation est toutefois très différente

GRAPHIQUE N° 6

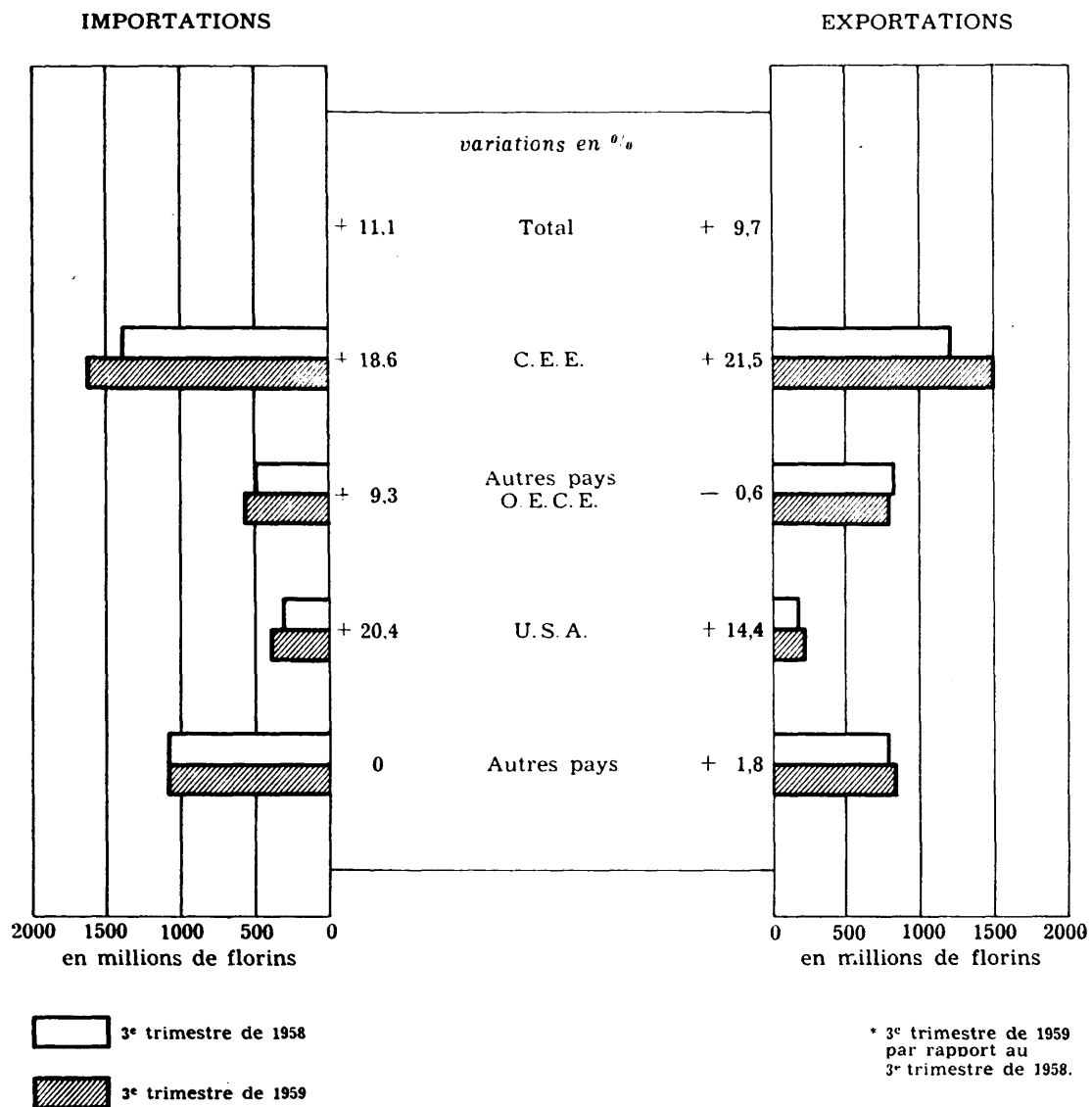
Commerce extérieur des Pays-Bas par catégorie de produits
Variations entre le 3^e trimestre de 1958 et le 3^e trimestre de 1959



La largeur des colonnes étant proportionnelle à la valeur des échanges au troisième trimestre de 1958, leur surface représente la variation en valeur entre cette période et le troisième trimestre de 1959.

GRAPHIQUE N° 7

Commerce extérieur des Pays-Bas par zones *



suivant les branches. Dans l'ensemble, l'activité portuaire, ainsi que la navigation rhénane, ont été défavorablement influencées par la crise charbonnière et par les difficultés qui ont résulté du bas niveau du Rhin pendant les mois d'été; toutefois, les embarquements dans les ports ont légèrement augmenté, par suite du développement des exportations.

L'expansion de la production n'a pas encore entraîné de situation de suremploi. Le niveau de l'emploi s'est, il est vrai, relevé sensiblement dans la construction, et le secteur des services a également accru ses effectifs. Mais, par suite du fort accroissement de la productivité dans l'industrie, l'emploi industriel, au cours du premier semestre de 1959, est resté, en moyenne, au même niveau qu'un an auparavant, et ce n'est qu'à partir de l'automne que les effectifs occupés ont commencé d'augmenter. Au total, l'accroissement naturel de la population active n'a pas entièrement suffi à satisfaire la demande: le nombre de chômeurs est actuellement inférieur d'environ 20 000 à celui enregistré il y a un an. Si des pénuries se manifestent dans certains secteurs, en particulier dans l'industrie textile — pour la main-d'œuvre féminine — et dans certaines branches de l'industrie des métaux, l'augmentation des offres d'emploi non satisfaites est cependant modérée dans l'ensemble.

L'évolution des prix ne révèle pas de déséquilibre entre l'offre et la demande globale. La hausse des prix de détail, déclenchée pendant les mois d'été en raison de la médiocrité de certaines récoltes, s'est arrêtée depuis septembre. Hormis ce mouvement accidentel, les prix à la consommation, ainsi que les prix de gros, continuent à faire preuve de stabilité, quoique les tendances à la baisse, qui avaient pu être observées jusqu'à présent, notamment pour les matières premières industrielles, aient pris fin.

Les importations de marchandises se sont fortement accrues, par suite de l'expansion de la demande globale. Le volume des achats à l'étranger a augmenté de 14 % au troisième trimestre, par rapport à la période correspondante de 1958, alors que celui des exportations ne progressait que de 8 %. La situation extérieure des Pays-Bas demeure toutefois très satisfaisante. En effet, grâce à l'amélioration des termes de l'échange, la balance commerciale, établie d'après les statistiques douanières cif-fob, ne s'est pratiquement pas détériorée. Il est probable aussi que l'évolution favorable des paie-

ments invisibles, qui a produit un excédent de 734 millions de florins, au cours du premier semestre, contre 668 millions de florins pendant les six premiers mois de 1958, s'est poursuivie. Aussi les avoirs extérieurs globaux du système bancaire continuent-ils à s'accroître, sous forme non pas d'une augmentation des réserves officielles, mais d'une progression très sensible des avoirs extérieurs à court terme des banques commerciales — de 190 millions de florins au troisième trimestre.

La situation dans le domaine monétaire s'est cependant modifiée assez sensiblement au cours des récents mois. Les demandes de crédits bancaires ont commencé à se faire plus pressantes, la progression enregistrée dans les banques commerciales atteignant actuellement environ 10 % par rapport au niveau enregistré en juin dernier. Si ce mouvement est partiellement lié au financement de la constitution des stocks nécessaires pour assurer l'écoulement normal d'un volume de marchandises nettement plus élevé, il semble indiquer aussi que les liquidités accumulées par les entreprises, pendant la phase de ralentissement conjoncturel, ne suffisent plus, comme elles l'avaient fait jusqu'à présent, à financer les opérations commerciales.

C'est sans doute ce développement qui a incité la Nederlandsche Bank à relever le taux d'escompte de 2,75 à 3,50 % à partir du 21 novembre 1959. L'existence d'un écart appréciable entre les taux d'intérêt du marché néerlandais et ceux pratiqués à l'étranger — aux États-Unis notamment et aussi, depuis fin octobre, en République fédérale — a également joué un rôle dans cette décision. Elle encourageait, en effet, l'exportation de capitaux à court terme, qui atteignait près de 800 millions de florins depuis le début de l'année, et un nouvel accroissement de cette importante masse de capitaux très mobiles aurait constitué un obstacle sérieux à l'application de mesures monétaires restrictives, si celles-ci s'étaient avérées nécessaires à l'avenir.

En revanche, le financement monétaire des pouvoirs publics est maintenant en diminution, non seulement à cause de la limitation du déficit des administrations, résultant principalement de l'accroissement du rendement des impôts, mais aussi parce que les pouvoirs publics ont emprunté au marché des capitaux au delà de leurs besoins immédiats de financement.

Si la situation économique est donc actuellement caractérisée par une expansion rapide, dans une relative stabilité des prix, la poursuite

prévisible de cette expansion risque de poser, l'an prochain, des problèmes d'équilibre économique.

En effet, la consommation des ménages augmentera plus fortement, sous l'influence des importantes majorations de salaires maintenant décidées, et bien qu'une partie de ces majorations ne fasse que compenser les effets de la suppression de la subvention au prix du lait et de l'augmentation des loyers prévue pour le 1^{er} avril 1960. De même, les investissements privés globaux s'accroîtraient, en volume, à un taux à peu près double de celui enregistré cette année. Bien que les exportations semblent devoir se développer encore, leur progression tendra à s'atténuer au fur et à mesure que s'accroîtra l'expansion de la demande interne et que le seuil de la pleine utilisation des capacités de production sera plus près d'être atteint. D'autre part, les importations continueront à progresser fortement, tandis qu'une nouvelle amélioration des termes de l'échange paraît peu probable.

Aussi peut-on compter, pour les prochains mois, sur une détérioration de la balance commerciale et sur une réduction de l'excédent des opérations courantes, réduction qui, pour l'année 1960 dans son ensemble, est estimée à environ 1 milliard de florins.

Ce mouvement ne devrait pas être interprété comme le signe d'une détérioration fondamentale de la situation extérieure, mais plutôt comme l'expression d'une politique judicieuse d'utilisation des réserves de croissance constituées par l'important excédent actuel. De l'avis des autorités, il subsistera d'ailleurs, en 1960,

un excédent des opérations courantes de l'ordre de 600 millions de florins.

La question se pose cependant de savoir si l'évolution prévue des échanges extérieurs suffira à maintenir l'équilibre interne au cours des prochains mois, étant donné la vigueur des forces expansionnistes. Sur le marché du travail, les risques de tension grave semblent relativement peu importants. Pour le moment, l'accroissement rapide de la productivité et l'existence de réserves, assez faibles il est vrai, peuvent assurer encore un nouveau développement de la production. Les pressions qui se sont manifestées, en 1959, dans le secteur particulièrement sensible du bâtiment ne devraient pas augmenter, compte tenu du ralentissement observé dans la construction de logements. La difficulté sera cependant d'empêcher, dans un marché du travail fort sollicité, l'extension des augmentations de salaires consenties dans les secteurs bénéficiant d'une amélioration sensible de la productivité à d'autres branches moins favorisées.

Les marchés monétaire et financier feront sans doute, en 1960, l'objet d'interventions de la part des autorités, en vue de réaliser une adaptation du volume des liquidités au développement prévisible des revenus et d'assurer l'efficacité du relèvement du taux de l'escompte, récemment décidé. C'est ainsi que, dans la mesure où ce relèvement entraînera un certain reflux de capitaux privés à court terme, des dispositions seront prises en vue de restreindre le volume des disponibilités monétaires. Cette action pourra prendre diverses formes: émissions d'emprunts à long terme, opérations d'open-market, relèvement des taux minima des réserves des banques commerciales. Elle s'effectuera dans un marché plus résistant, la demande de capitaux augmentant avec l'essor des investissements.

C — France

Sous l'influence de la croissance, toujours remarquable, des exportations, ainsi que de la reprise récente des investissements, la production a commencé d'augmenter.

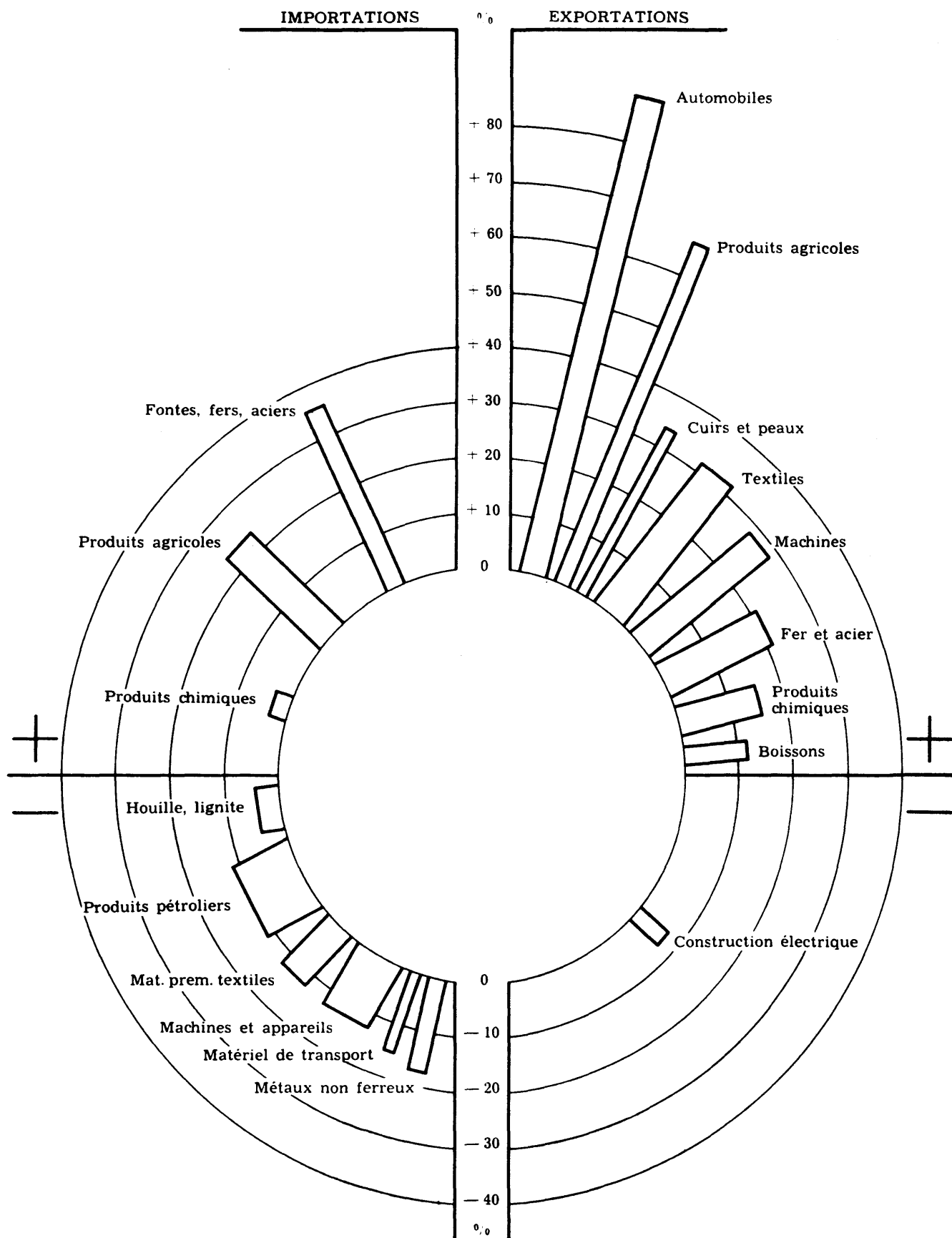
La demande ne s'est heurtée à une insuffisance de l'offre que pour certains produits alimentaires. L'industrie, dans son ensemble, dispose encore d'une élasticité suffisante pour que les tensions récemment apparues sur quelques marchés ne se transforment pas en hausse généralisée.

Au cours des prochains mois, la production doit continuer son expansion, moins sous l'impulsion de l'augmentation des dépenses budgétaires, qui restera limitée, que sous l'effet d'une reprise, plus marquée ces derniers mois, de la consommation des ménages et surtout des investissements.

GRAPHIQUE N° 8

Commerce extérieur de la France avec l'étranger par catégorie de produits

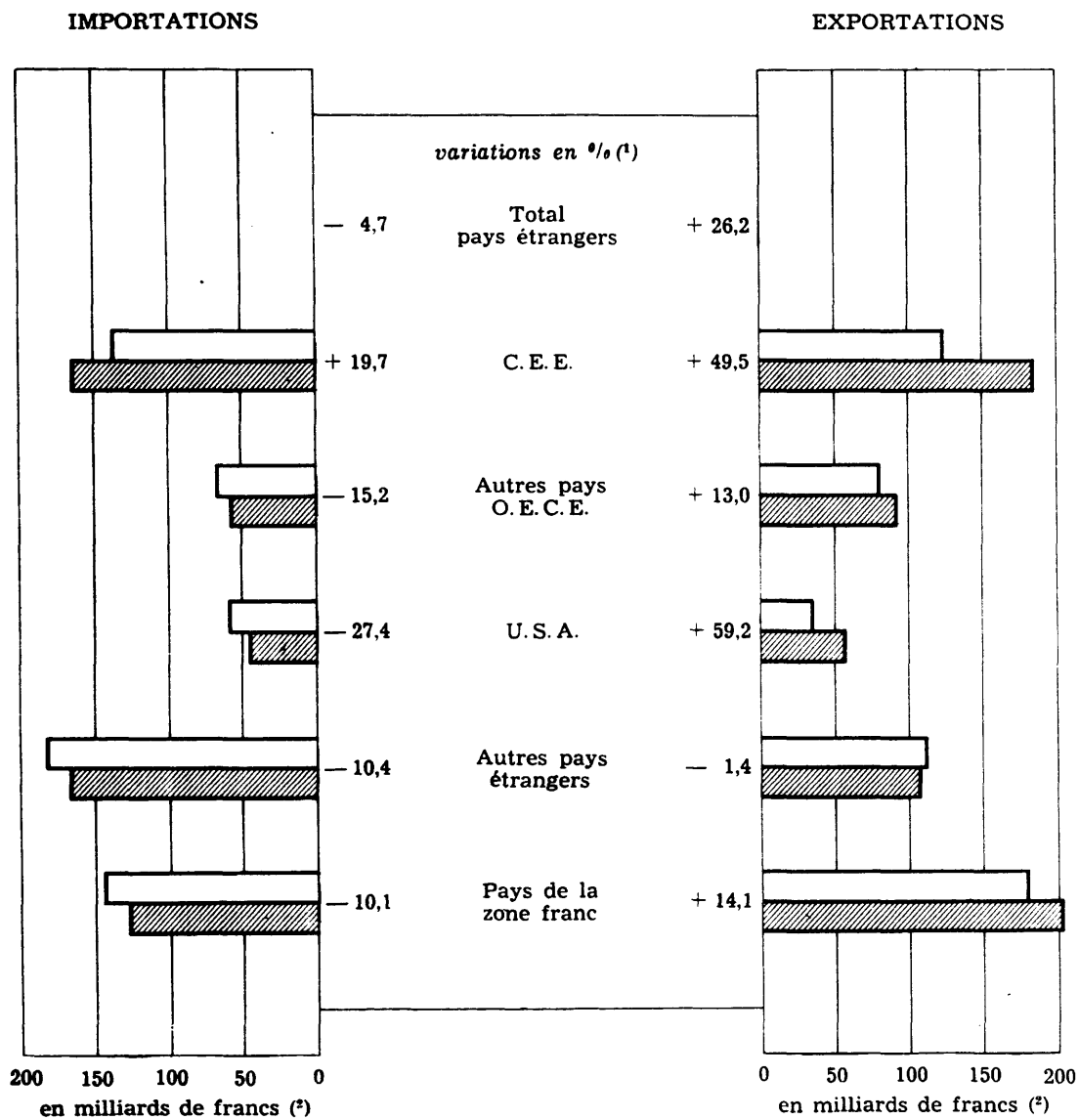
Variations entre le 3^e trimestre de 1958 et le 3^e trimestre de 1959



La largeur des colonnes étant proportionnelle à la valeur des échanges au troisième trimestre de 1958, leur surface représente la variation en valeur entre cette période et le troisième trimestre de 1959.

GRAPHIQUE N° 9

Commerce extérieur de la France par zones



3^e trimestre de 1958
 3^e trimestre de 1959

⁽¹⁾ 3^e trimestre de 1959
 par rapport au
 3^e trimestre de 1958.

⁽²⁾ Valeurs en 1958 calculées
 d'après la nouvelle parité.

La croissance des exportations vers l'étranger est toujours le facteur principal de l'expansion de la production industrielle. Au troisième trimestre comme au deuxième, les exportations françaises, calculées en dollars, ont augmenté de plus d'un quart par rapport à la période correspondante de 1958, ce qui représente un accroissement encore plus important en volume (+ 40 % au deuxième trimestre et + 34 % au troisième), étant donné la baisse des prix en dollars consécutive à la dévaluation.

Les ventes d'automobiles marquent une progression exceptionnelle: exprimées en dollars, elles ont presque doublé entre le troisième trimestre de 1958 et le troisième trimestre de 1959 (+ 89 %). Les exportations de produits sidérurgiques augmentent également, mais leur taux de progression, par rapport à l'année précédente, est maintenant dépassé par celui des cuirs et peaux, des textiles et des machines. Le taux de progression des exportations d'acier est, en effet, affecté par le rattachement de la Sarre à la République fédérale depuis le début de juillet. Le progrès sensible des exportations de produits agricoles est dû au fort accroissement des livraisons de viande pendant l'été (graphique 8).

L'effort des exportateurs français porte toujours principalement sur les États-Unis et sur les pays membres de la C.E.E. Exprimées en dollars, les ventes à destination de ces pays ont augmenté de plus de moitié en un an. Au sein de la C.E.E., ce sont les exportations à destination de l'Italie qui ont le plus progressé (+ 75 %): les ventes françaises d'automobiles à ce pays ont presque triplé et celles de produits sidérurgiques ont plus que doublé. Les exportations vers les Pays-Bas et la République fédérale ont également fortement augmenté (+ 54 % et + 50 %). Vers ces deux pays, les exportations d'automobiles ont plus que triplé. Les ventes de produits chimiques à la République fédérale ont augmenté considérablement. La progression des exportations vers l'U.E.B.L. a été moins sensible (+ 30 %) (graphique 9).

L'effet de cette croissance des exportations sur la production intérieure a été d'autant plus marqué que, jusqu'en octobre, les importations de l'étranger, exprimées en dollars, sont restées inférieures à celles de 1958. Néanmoins, un certain accroissement des importations était déjà perceptible depuis le printemps; il s'est confirmé ces derniers mois.

Les échanges de marchandises avec les pays de la zone franc se soldent également par des excédents croissants, représentant, pour le troi-

sième trimestre, plus du double des excédents du troisième trimestre de 1958. Cette évolution tient non seulement au progrès des exportations vers l'Algérie, mais surtout au recul des importations en provenance des autres pays de la zone franc.

Le développement des investissements, dont dépend, en grande partie, la poursuite de l'expansion en 1960, est encore assez lent. Les investissements des administrations, qui avaient constitué, au début de l'année, un important facteur de soutien de la conjoncture, semblent s'être ralentis. Les investissements des entreprises sont, par contre, en reprise modérée.

Si cette reprise n'est pas encore sensible pour le gros matériel électrique, l'augmentation des commandes de machines-outils est particulièrement nette et celle de la production de tracteurs et machines agricoles se poursuit. Enfin, la construction de logements est soutenue. Le nombre de logements terminés est plus élevé cette année qu'en 1958. L'augmentation des mises en chantier, qui a eu lieu au deuxième trimestre, a concerné les logements primés. Elle devrait être relayée par celle des H.L.M., grâce aux importants crédits ouverts, à cet effet, dans le budget de 1959.

La consommation des ménages a joué, au troisième trimestre, un rôle moins important qu'au début de l'année. Les ventes des grands magasins parisiens, corrigées des variations saisonnières, se trouvaient, en septembre comme en juin, à un niveau supérieur de 10 % à celui du dernier trimestre de 1958, après avoir connu, en août, un accroissement appréciable, probablement dû aux achats plus importants des touristes étrangers. Les dépenses des consommateurs français ont été limitées, au cours du troisième trimestre, par la modicité de la hausse des revenus.

L'augmentation des taux de salaires horaires, du début à la fin du troisième trimestre, est estimée à 0,7 % environ. Compte tenu de la légère augmentation de la durée hebdomadaire du travail et de la quasi-stabilité de l'emploi, la masse des salaires des ouvriers a dû s'accroître d'un peu plus de 1 %. D'autre part, si les prestations familiales ont été relevées, les traitements des fonctionnaires sont restés stables, si bien que les revenus des salariés ont dû s'accroître de

moins de 1 %. La hausse des prix des produits alimentaires et les importants versements d'impôts, en septembre, ont épongé cette légère hausse des revenus. Les achats de produits non alimentaires ne se sont donc maintenus que grâce à un freinage de l'accroissement des encaisses, forme la plus fréquente de l'épargne pour les salariés: le montant des billets en circulation est resté pratiquement stable au cours du troisième trimestre.

Pour les autres titulaires de revenus, par contre, l'évolution semble avoir été différente. Tant en raison de l'augmentation des prix que de l'accroissement du volume des ventes, les chiffres d'affaires se sont sensiblement accrus dans le commerce et l'industrie. La hausse des coûts ayant été modérée, les profits des entrepreneurs ont probablement augmenté. Les revenus des agriculteurs, qui avaient diminué au début de l'année, ont également progressé au cours des derniers mois, car les prix agricoles à la production ont augmenté de 7 à 8 %, entre juin et octobre, et les quantités vendues ont été, globalement, supérieures à celles vendues à la même époque de 1958. L'épargne de ces titulaires de revenus a fortement augmenté, principalement sous forme de dépôts en compte de chèques, ainsi que d'achats de bons du Trésor. Malgré l'importance du prélèvement fiscal et la hausse des prix des produits alimentaires, ces catégories socio-professionnelles ont maintenu, sinon augmenté, leurs achats de produits non alimentaires.

Dans l'ensemble, c'est principalement sur la demande étrangère que repose l'essor de la production industrielle. Les progrès les plus marqués concernent, en effet, les branches qui enregistrent des succès croissants à l'exportation: sidérurgie, industrie chimique, automobile. Ceci est particulièrement net dans le cas de l'industrie automobile: au troisième trimestre de 1959, la production de voitures particulières a été supérieure de 15 % à celle du troisième trimestre de 1958, alors que la production pour le marché intérieur marquait un recul de 11 %. La construction électrique, au contraire, dont les exportations ont été inférieures, au troisième trimestre, à celles de l'année précédente, enregistre un certain flottement. Dans l'ensemble cependant, l'activité augmente dans la production et la transformation des métaux. La production de textiles et surtout de cuirs et peaux, également stimulée par la demande étrangère, marque des progrès sensibles.

Les difficultés sont localisées: dans les charbonnages, les stocks sur le carreau des mines s'accroissent encore légèrement, malgré la stabilité de la production; l'industrie aéronautique est affectée par la réduction des crédits budgétaires; la construction navale est placée devant la nécessité d'opérer une certaine reconversion.

Au total, la progression de l'indice désaisonnalisé de la production industrielle continue: de janvier à septembre 1959, elle a atteint 8 %. La stabilité enregistrée en juillet-août semble refléter plutôt un certain déplacement des congés annuels qu'un fléchissement du taux d'expansion. Les données concernant les commandes et les stocks incitent cependant à la prudence quant aux perspectives de production industrielle. L'expansion elle-même n'est pas en cause, les prévisions des chefs d'entreprise, lors de l'enquête effectuée en octobre, étant assez optimistes. Le taux auquel elle se poursuivra risque cependant d'être moins élevé que celui qui a caractérisé le début de la reprise, si l'on considère comme significatif le lent accroissement du carnet de commandes de carton, généralement considéré comme un bon indice précurseur de l'activité industrielle générale.

Les perspectives concernant les conditions de l'équilibre semblent plus incertaines. En particulier, l'évolution récente des prix et les craintes de hausses trop fortes des salaires suscitent des appréhensions. Le relèvement des prix, à la suite des mesures prises à la fin de 1958, avait été très limité, puisque, de décembre 1958 à juin 1959, l'indice des prix de détail n'avait augmenté que de 3,2 %. En fait, les prix des produits manufacturés et des services avaient monté beaucoup plus, respectivement de 6,5 % et de 8,1 %, et la limitation de la hausse était due à la légère baisse — 0,4 % — des produits alimentaires, malgré la suppression d'un certain nombre de détaxations et de subventions.

La situation s'est retournée pendant les mois d'été. De juin à octobre, l'indice général a augmenté de 2,1 %, alors que les prix des produits manufacturés restaient pratiquement stables (+ 0,2 %). Les prix des services se sont accrus de 2,3 %, principalement en raison des relèvements de loyer. Mais, surtout, la hausse des produits alimentaires a atteint 3,3 %. Une partie de cette hausse est due à la fixation des nouveaux prix indicatifs, mais la plus grande part provient

de l'insuffisance de l'offre de certains produits agricoles, à la suite de la sécheresse qui a sévi cet été.

La fixation en hausse du prix indicatif du blé a entraîné un accroissement du prix du pain, limité par l'abondance de la récolte, laquelle a dépassé 115 millions de quintaux, contre 96 millions en 1958. Le prix des betteraves a également été fortement relevé, ce qui a provoqué une hausse du prix du sucre. La récolte avait été nettement inférieure à celle de 1958: 75 millions de quintaux, contre 129 millions en 1958. Ces relèvements de prix indicatifs se sont souvent conjugués avec les effets de la sécheresse. Il en a été ainsi pour le lait, pour lequel il a été décidé que le prix d'objectif fixé pour 1961 serait atteint dès cette année. La hausse des produits laitiers a été forte pendant les mois d'été: de juin à octobre, le beurre a augmenté de 20 %. L'augmentation des prix des fruits et légumes a également été très sensible: l'indice qui les représente a augmenté de près de 10 % entre juin et octobre. Seuls les produits animaux font exception à ce mouvement. Encore leur légère baisse, au stade du détail, est-elle beaucoup plus faible que celle enregistrée à la production, à la suite des abatages importants de la fin de l'été. Le prix du vin est stabilisé. La production a été de 61 millions d'hectolitres, contre 48 millions en 1958 et 57 millions pour la moyenne des années 1952 à 1958.

Le gouvernement a pris un certain nombre de mesures afin d'éviter une hausse généralisée des prix. Il a, en particulier, favorisé les importations de produits alimentaires, par la suppression de contingents et la suspension de droits de douane pour ces produits. Il recourt également à des mesures telles que la taxation et encourage les initiatives tendant à améliorer ou à réformer les circuits de distribution. Enfin, il s'efforce d'obtenir que les hausses de salaires ne dépassent pas l'augmentation de la productivité.

Le risque existe, en effet, qu'à la suite de la hausse des prix des produits alimentaires, particulièrement sensible pour les salariés, les revendications salariales ne se fassent plus vives. Déjà, dans certaines branches, telles la métallurgie, la chimie, le textile, le bâtiment, les syndicats réclament des augmentations de salaires supérieures à 10 %. Les propositions patronales étant de l'ordre de 3 %, très peu de nouvelles conventions collectives ont encore pu être signées. Dans

les secteurs public et semi-public, les revendications sont également assez fortes. Par ailleurs, le salaire minimum interprofessionnel garanti, indexé sur un indice de prix, a été relevé de 2,67 % le 1^{er} novembre.

Les risques d'inflation sont cependant limités. Si la consommation des ménages et les investissements doivent augmenter sensiblement en 1960, leur expansion ne sera pas encore très forte dans les premiers mois de l'année. Le budget de 1960 est caractérisé par la même rigueur que celui de 1959. Les besoins de financement du Trésor seront pratiquement les mêmes en 1960 qu'en 1959, car l'augmentation des dépenses, d'environ 5 %, est du même ordre que celle des recettes. Elle est légèrement inférieure à celle, de 7 % en valeur, qui est escomptée pour le produit national brut, ce qui traduit une certaine diminution du rôle joué par l'État dans l'économie. La consommation et les investissements directs des administrations progressent toutefois respectivement de 5,5 % et de 11,5 % en valeur.

Les entreprises doivent pouvoir faire face, sans grandes difficultés, à l'augmentation prévisible de la demande, grâce à leurs réserves, encore importantes, de capacités de production: encore 77 % des entrepreneurs interrogés par l'I.N.S.E.E., en novembre, déclaraient pouvoir produire davantage avec leurs moyens actuels.

Jusqu'à présent d'ailleurs, les hausses de prix des produits manufacturés ont été très localisées; elles ne se sont guère manifestées que pour les chaussures, à la suite de l'augmentation des prix mondiaux du cuir, et pour les vêtements. Aucune tension globale ne se manifeste non plus sur le marché de l'emploi. Au contraire, abstraction faite des variations saisonnières, les offres d'emploi non satisfaites ont tendance à diminuer et les demandes d'emploi non satisfaites à augmenter, comme cela s'était déjà produit après la récession des années 1952 et 1953.

La situation monétaire est caractérisée par l'absence de tensions. Les taux sur le marché monétaire se situent, en général, légèrement au dessous du taux d'escompte. Les taux d'intérêt, sur le marché financier, continuent de baisser. Cette aisance tient essentiellement à l'accroissement continu des réserves en devises: l'excédent de la balance des paiements a été de plus d'un milliard de dollars pour les neuf premiers mois de 1959, à la fois en raison de l'amélioration de la balance commerciale et des rentrées de capitaux.

Toutefois, si les réserves atteignent, au début de novembre, plus de 1 900 millions de dollars, les échéances pour les prochaines années sont lourdes. Les charges, en intérêt et en capital, de la dette publique extérieure se montent encore, malgré le remboursement anticipé de 200 millions de dollars, effectué le 19 novembre, à 340 millions de dollars en 1960, 418 en 1961 et 290 en 1962. Il importe donc que la hausse des prix intérieurs soit contenue dans les limites permettant d'assurer le niveau élevé d'exportations

nécessaire à la France pour obtenir un excédent suffisant de sa balance des paiements. L'action déjà entreprise par les autorités publiques s'exerce en ce sens: tout en soutenant, notamment dans le domaine du crédit, la demande intérieure, dont l'expansion est encore faible, elle cherche à peser sur les prix par une réforme du système de distribution, mal adapté aux nécessités actuelles, ainsi que par une extension progressive des mesures de libération des échanges.

D — Italie

L'économie italienne est entrée dans une période d'expansion régulière, sans que soit compromise la stabilité des prix. La plupart des éléments de la demande concourent désormais au développement de la production. La progression, en termes réels, du produit national brut, en 1959, se situera vraisemblablement au delà de 5 %.

En dépit de la reprise des importations, le surplus des comptes avec l'étranger s'est encore accru par rapport à celui, déjà considérable, enregistré l'année précédente. Cette évolution ne laisse pas de comporter quelque inconvénient, par l'excès des liquidités internes qu'elle crée et par l'immobilisation de ressources nationales et de liquidités internationales qu'elle représente. Mais les autorités se proposent de la mettre à profit pour intensifier la lutte contre le chômage et accélérer le développement du sud du pays.

Le développement de la demande de biens de consommation, qui constituait, au début de 1959, le principal soutien de la conjoncture italienne, s'est poursuivi au cours des derniers mois, mais ce sont désormais l'accroissement de la demande étrangère et la reprise de l'investissement qui contribuent le plus à l'expansion.

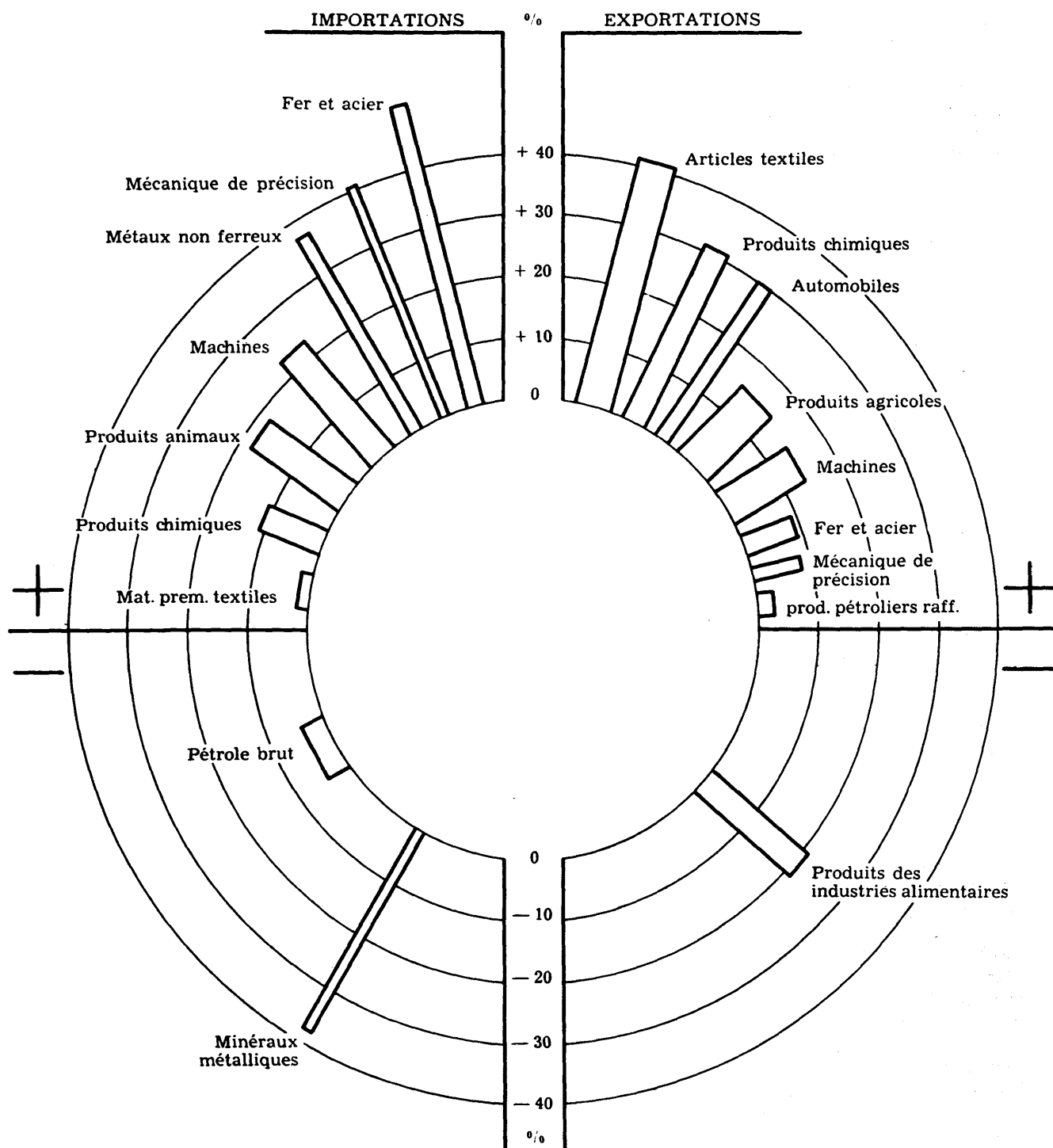
L'exportation tend à retrouver le dynamisme dont elle a fait preuve avant la récession. Les progrès sont assez largement répartis sur l'ensemble des produits (graphique 10): les exportations de produits agricoles ont augmenté, du fait des bonnes récoltes de l'année précédente; celles d'articles textiles ont vivement progressé, contribuant de façon essentielle à la sensible reprise de ce secteur; l'industrie automobile continue à bénéficier d'une forte demande étrangère, surtout aux États-Unis et en République fédérale; les ventes de produits de la distillation du pétrole et surtout celles de produits chimiques — particulièrement ceux issus de la chimie du gaz naturel — se développent également. Ce sont les exportations vers les États-Unis, le Royaume-Uni et les pays de la Communauté qui s'accroissent le plus rapidement (graphique 11).

L'investissement, dont la stagnation se prolongeait en dépit du développement de la consommation, marque également, depuis peu, une certaine reprise. Les indices de production de biens d'équipement et de produits sidérurgiques, les progrès de l'importation de machines de toute nature et l'augmentation très considérable des émissions de valeurs mobilières semblent indiquer un accroissement de la formation brute de capital fixe des entreprises. D'autre part, si la croissance de l'activité dans le domaine des travaux publics s'est ralentie, la construction de logements n'a pas accusé le fléchissement qui avait été craint. Il est vraisemblable que l'investissement sous forme de stocks s'élève depuis peu, quoique encore lentement. En effet, si l'accroissement de la demande de certains produits fabriqués, et notamment de produits sidérurgiques, peut s'expliquer en partie par le désir des grossistes et des utilisateurs de reconstituer les stocks qu'ils avaient réduits pendant la récession, l'analyse des importations de matières premières ne révèle que çà et là un accroissement d'importations notablement supérieur à celui des besoins courants des entreprises; alors que l'augmentation des importations totales, en volume, de 1958 à 1959, se rapproche de celle qui avait été enregistrée entre 1956 et 1957, la progression

GRAPHIQUE N° 10

Commerce extérieur de l'Italie par catégorie de produits

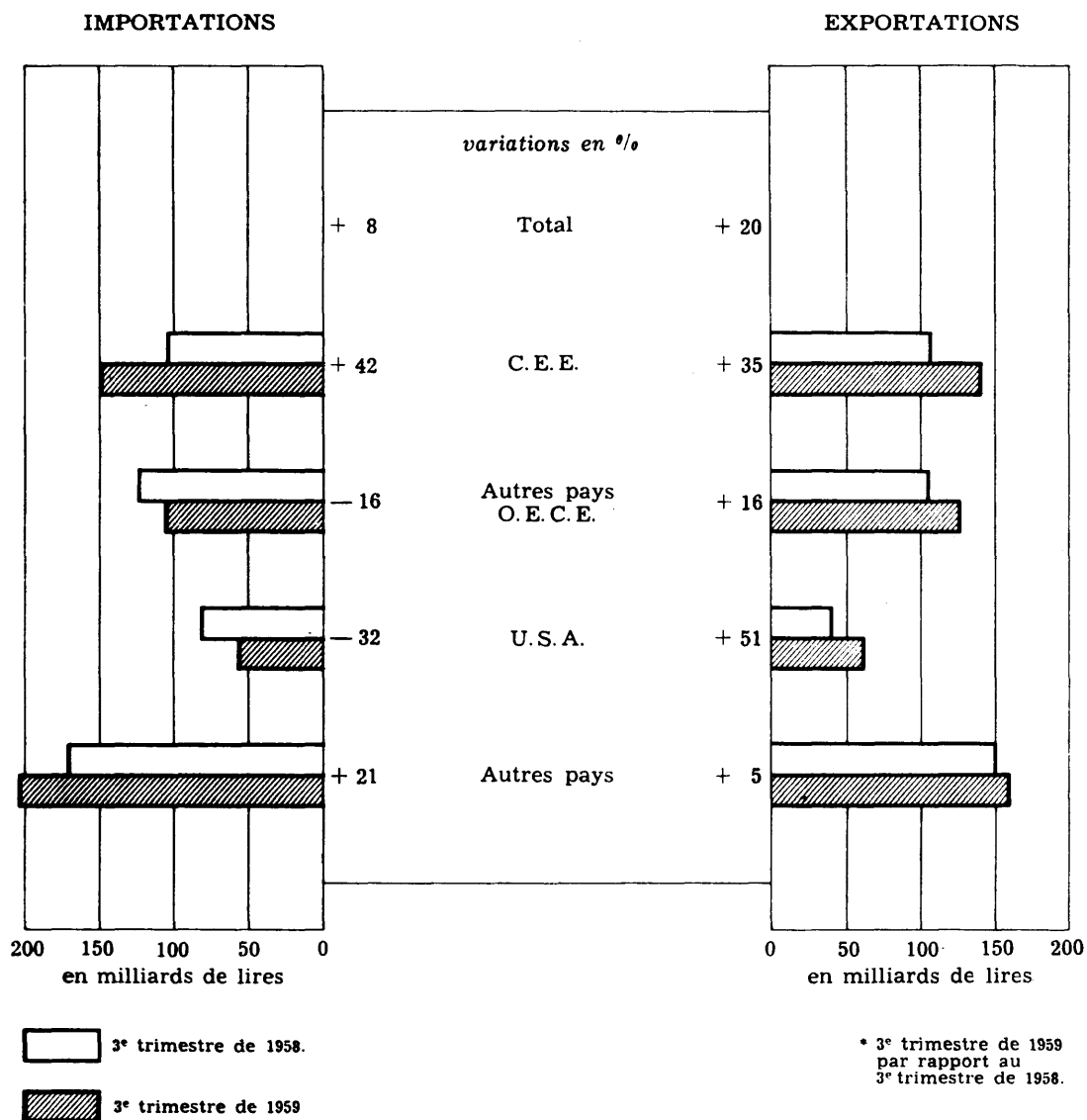
Variations entre le 3^e trimestre de 1958 et le 3^e trimestre de 1959



La largeur des colonnes étant proportionnelle à la valeur des échanges au troisième trimestre de 1958, leur surface représente la variation en valeur entre cette période et le troisième trimestre de 1959.

GRAPHIQUE N° 11

Commerce extérieur de l'Italie par zones *



des importations de matières premières industrielles demeure nettement inférieure (+ 4,6 % contre + 14,5 % pour les huit premiers mois de chaque année); ce contraste ne peut s'expliquer par l'existence de stocks importants, car les importations de matières premières avaient diminué en 1958.

La croissance de la production industrielle s'est poursuivie au taux de 9 à 10 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, qui avait été atteint au deuxième trimestre. Ce taux, qui apparaît fort élevé si on le compare à ceux enregistrés actuellement à l'étranger, ou en Italie dans le passé, est d'autant plus satisfaisant que la reprise était déjà amorcée dans la seconde moitié de 1958. Presque tous les secteurs progressent, et surtout les industries manufacturières qui en entraînent d'autres dans leur développement: ainsi l'industrie du gaz naturel, freinée, en 1958, par le ralentissement du rythme d'expansion de la demande plus que par la capacité de production, ou les transports ferroviaire, qui s'étaient, eux aussi, ressentis de la récession. Quelques industries, peu sensibles aux fluctuations cycliques, comme celle de l'énergie électrique, maintiennent leur rythme de croissance habituel; par contre, le raffinage du pétrole ne connaît plus la vive progression du début de l'année, les stocks de produits raffinés étant excédentaires.

Les récoltes ne sont guère inférieures à celles, très élevées, de l'année précédente, sauf pour le blé tendre et, à un moindre degré, pour le raisin et les tomates; on constate même des progrès pour le fourrage, le maïs, les pommes de terre et les betteraves. Il faut prévoir d'importants surplus de sucre, dont l'écoulement sera malaisé, étant donné le faible niveau de la consommation intérieure. Les productions animales se développent de façon satisfaisante. Sans doute, les prix de gros agricoles sont-ils, pour la plupart, plus bas que l'année dernière. Mais ils paraissent s'élever peu à peu, de sorte que les recettes brutes de l'agriculture pourraient n'être que modérément touchées.

Cette évolution de la production globale s'est accompagnée d'une diminution du chômage. Les indications données à cet égard par les inscriptions sur les listes de chômage viennent d'être corroborées par la dernière enquête par sondage de l'I.S.T.A.T. Pour l'ensemble de l'année, la

diminution du chômage pourrait être aussi importante que celle constatée en 1957, et qui fut d'environ 120 000 personnes, alors qu'en 1958 elle avait été insignifiante.

L'amélioration de la conjoncture a entraîné par ailleurs un accroissement des importations en volume, particulièrement net pour un certain nombre de produits: laine, papier, métaux ferreux et non ferreux, machines, matières plastiques (graphique 10); les importations en provenance de la Communauté, et plus particulièrement de France, ont marqué un très important progrès par rapport à l'année précédente, tandis que diminuaient celles en provenance des États-Unis et des autres pays de l'O.E.C.E. (graphique 11).

Mais, si les importations, comme les exportations, atteignent des niveaux records en valeur, la progression des premières est inférieure à celle des secondes, et le déficit de la balance commerciale accuse une nouvelle diminution. Les termes de l'échange n'ont pas sensiblement varié depuis près d'un an, le léger redressement des prix récemment apparu à l'importation s'étant accompagné d'un relèvement semblable des prix à l'exportation.

Comme, d'autre part, le solde des opérations invisibles ne diminue que peu, tandis que s'élèvent rapidement les investissements étrangers en Italie, l'excédent des paiements avec l'étranger ne cesse de croître. A la fin de septembre, le montant des réserves de change s'élevait à 3 090 millions de dollars contre 1 956 millions à la même date de 1958.

Cette évolution, qui se reflète dans l'augmentation des avances de la Banque d'Italie à l'Office des changes, a ainsi entraîné un nouvel accroissement des liquidités intérieures. Le montant des moyens de paiement, en augmentation de près de 700 milliards de liras en un an, a dépassé à la fin de septembre le cap de 6 000 milliards de liras. En période de récession, une constitution aussi rapide de liquidités n'était pas sans avantage, car elle tendait à déprimer les taux de l'intérêt; dans les circonstances présentes, elle est moins désirable, car ces liquidités, représentant la contrepartie monétaire d'avoirs stériles, sont susceptibles d'être un jour mobili-

sées très rapidement, de servir à une augmentation brusque, plutôt que graduelle, de la demande globale, et de financer la spéculation boursière.

Après un temps d'arrêt au milieu de l'été, la croissance des dépôts bancaires a repris à un rythme aussi élevé que précédemment. Depuis le début de l'année, la progression des dépôts à vue a été un peu plus rapide que celle des dépôts à terme, alors qu'auparavant l'on avait constaté une évolution contraire; c'est là, avec la nette reprise du crédit bancaire, un indice de la reprise économique en cours.

Cette abondance des liquidités ayant permis le placement aisé du grand emprunt de 300 milliards de livres lancé pendant l'été, le Trésor n'a guère eu besoin, depuis lors, de s'endetter sous d'autres formes: le montant des bons du Trésor ordinaires n'a pratiquement pas varié et l'on constate seulement un accroissement modéré de l'endettement vis-à-vis de la Caisse des prêts et dépôts.

Le niveau des prix demeure nettement inférieur à celui de l'année précédente, bien que les prix de gros aient marqué récemment dans tous les grands secteurs un léger relèvement, qui s'est répercuté sur les indices des prix à la consommation et du coût de la vie. Cette tendance ne reflète pas un déséquilibre global et ne semble pas devoir s'aggraver au début de 1960, l'accroissement de l'offre pouvant répondre au développement prévisible de la demande.

Le relèvement des taux de salaires conventionnels, décidé dernièrement dans plusieurs industries et qui doit, dans la plupart des cas, prendre effet au 1^{er} janvier, va certainement donner une impulsion nouvelle à la demande de biens de consommation, sans, dans l'ensemble, grever à l'excès les prix de revient, grâce au progrès de la productivité du travail. L'amélioration persistante de la conjoncture devrait, d'autre part, entraîner une augmentation des investissements privés sauf dans quelques secteurs industriels, comme la construction navale, dont les perspectives sont médiocres, et dans l'agriculture, où les investissements seront soutenus par l'affectation de 70 milliards de livres prélevées sur le produit du dernier emprunt et par le nouveau programme de cinq ans annoncé par le gouvernement. Le financement de ces projets d'investissement sera facilité par la réduction, ré-

cemment intervenue, de l'impôt frappant les émissions d'obligations. Dans l'ensemble, la demande de biens d'équipement, dont la reprise est encore toute récente, devrait se développer et l'on peut donc s'attendre à une activité accrue dans les industries mécaniques. Enfin, le nombre d'autorisations de construire a été assez élevé pendant l'été, ce qui permet de penser que l'activité dans le secteur du bâtiment continuera de progresser. L'activité devrait également s'élever dans les travaux publics, en raison de l'emploi du produit du récent emprunt.

Cette orientation générale est confirmée par les résultats de la première enquête effectuée par l'I.S.C.O. et Mondo Economico auprès des chefs d'entreprises: la plupart de ceux-ci prévoyaient, en octobre, un accroissement de la demande tant intérieure qu'extérieure et s'attendaient, de ce fait, à une progression de leur activité; mais ils ne se proposaient pas encore d'accroître sensiblement leurs stocks de matières premières, sauf dans le secteur de l'équipement.

L'examen, en cours, du rapport sur l'exécution et la révision du plan Vanoni pourrait, par ailleurs, donner aux pouvoirs publics l'occasion d'imprimer une impulsion nouvelle à l'économie italienne.

L'équilibre des finances extérieures a été atteint bien plus rapidement qu'il n'avait été prévu, mais la résorption progressive du chômage chronique a été moindre que celle que l'on escomptait. Ce décalage dans le succès incite à rechercher les moyens d'atteindre plus rapidement ce second objectif. D'une part, l'importance des réserves de main-d'œuvre, à un moment où d'autres pays membres commencent à souffrir de sérieuses pénuries, renforce l'intérêt d'une coordination des programmes de formation professionnelle et des mouvements de travailleurs au sein de la Communauté. D'autre part, le rythme de l'investissement dans les zones sous-développées pourrait être accéléré, soit par l'action directe de l'État, soit par le renforcement de l'encouragement donné à l'investissement privé. Les risques de hausse de prix résultant de l'accroissement de la demande ainsi provoquée seraient limités, en raison de l'existence d'importantes capacités de production encore inutilisées dans les industries de biens d'équipement, et de réserves de change considérables permettant d'envisager sans crainte les augmentations d'importations nécessaires.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Dans l'ensemble de la Communauté, la *production industrielle* s'est accrue à un rythme plus rapide qu'on ne l'escomptait généralement. Les résultats actuellement connus permettent d'estimer qu'elle aura marqué, pour l'année 1959, une progression de 5,5 % par rapport à l'année précédente. Ce taux est presque double de celui de 1958 et très voisin de celui de 1957.

Compte tenu de l'évolution prévisible des divers éléments de la demande, d'une part, et des possibilités de croissance, d'autre part, la production industrielle de la Communauté, au cours du premier trimestre de 1960, dépassera d'au moins 11 % celle de la période correspondante de 1959. L'importance de ce taux de croissance tient au fait qu'au cours de la période de référence de 1959, la production industrielle commençait seulement à enregistrer l'amélioration conjoncturelle qui s'est manifestée depuis. Dans certaines industries, notamment dans l'industrie chimique, le taux de croissance excédera sans doute ce pourcentage moyen, en particulier dans la République fédérale, en Belgique et en Italie. Il sera, par contre, notablement inférieur

dans les industries alimentaires, tandis que l'activité continuera de fléchir dans les charbonnages.

Dans l'*industrie transformatrice des métaux*, des difficultés d'approvisionnement ont été observées pour certains demi-produits, notamment les tôles fines, par suite de la forte demande mondiale de produits sidérurgiques et de l'interruption prolongée de la production aux États-Unis. Ces pénuries localisées n'ont cependant pas affecté le rythme de production de l'industrie transformatrice des métaux, mais ont eu pour seul effet, jusqu'à présent, d'allonger les délais de livraison. L'expansion de l'industrie transformatrice des métaux reste d'ailleurs légèrement inférieure à celle des autres secteurs, car, en dépit de l'accroissement d'activité dans la construction mécanique et électrique, on observe un ralentissement dans la construction navale et un certain fléchissement du rythme d'expansion dans la construction automobile. Pour le premier trimestre de 1960, l'accroissement de la production, par rapport à l'année précédente, se situera, pour l'ensemble de cette industrie, entre 9 et 10 %.

TABLEAU 1

Production industrielle de la Communauté ⁽¹⁾

(1953 = 100)

Année ou trimestre	Production industrielle totale ⁽²⁾		Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice	Variations par rapport à l'année précédente en %	Indice	Variations par rapport à l'année précédente en %
1956	135	9	147	11
1957	143	6	155	5
1958				
I	147	4	164	7
II	152	2	172	5
III	138	3	148	5
IV	154	3	170	4
1959				
I	151	2	167	2
II	161	6	182	6
III	149	8	157	6
IV ⁽³⁾	169—172	10—12	184—187	8 à 10
1960				
I ⁽³⁾	167—170	11—13	182—185	9 à 11

(1) Chiffres arrondis.

(2) Non compris construction, industries alimentaires, boissons et tabac.

(3) Estimations révisées, compte tenu des derniers résultats disponibles.

A — Industrie automobile

La production de voitures particulières et commerciales, au cours du troisième trimestre, s'est à nouveau fortement accrue par rapport à celle de la période correspondante de l'année précédente. Le rythme de cette expansion, sensiblement le même dans les trois grands pays producteurs, a cependant fléchi par rapport aux trimestres précédents. Aux Pays-Bas, la production, qui a débuté en mars de cette année, a atteint, en octobre, le chiffre de 900 voitures. L'activité s'est également développée en Belgique, bien qu'elle y soit limitée au montage de véhicules de fabrication étrangère.

Dans le domaine des véhicules utilitaires, le progrès enregistré par la Communauté a été plus modeste, la production se situant, en Italie et, dans une plus faible mesure, en France, en dessous du niveau de la période correspondante de l'année précédente.

Il semble qu'au cours des prochains mois, la demande de voitures particulières et commerciales sera affectée par plusieurs facteurs déprimants, ce qui se traduira par un léger flé-

chissement du taux de croissance de la production.

Les exportations vers les pays tiers, qui se situent à un niveau très élevé, ne connaîtront plus d'accroissement aussi notable que précédemment. Il sera sans doute difficile au marché des États-Unis d'absorber, en 1960, beaucoup plus de 500 000 voitures européennes, d'autant que les nouveaux «compact cars» seront mis en vente.

De même, la demande de véhicules utilitaires ne sera guère stimulée au cours des prochains mois. En République fédérale notamment, la perspective de dispositions réglementaires qui doivent être prises, concernant les transports de marchandises par route, engendre une politique d'attente chez les transporteurs qui doivent procéder au renouvellement ou à l'extension de leur parc automobile.

Dans ces conditions, on peut estimer que la production de voitures particulières et commerciales, et celle de véhicules utilitaires, dans l'ensemble de la Communauté atteindront respectivement, au cours du premier trimestre de 1960, environ 265 000 et 36 000 unités par mois.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾*(moyennes mensuelles)*

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (sans les tracteurs)	
	En milliers	Variations par rapport à l'année précédente en %	En milliers	Variations par rapport à l'année précédente en %
1956	153,3	20	31,6	6
1957	173,5	13	34,1	8
1958				
I	217,4	32	35,9	— 1
II	224,0	25	36,6	1
III	195,4	23	31,8	7
IV	230,3	20	37,0	10
1959				
I	238,0	9	35,2	— 2
II	268,3	20	37,2	1
III	225,2	15	32,6	3
IV ⁽²⁾	258—263	12—14	38—39	2 à 4
1960				
I ⁽²⁾	262—267	10—12	36,0	1 à 4

⁽¹⁾ République fédérale d'Allemagne, France et Italie seulement.

⁽²⁾ Estimations.

B — Construction mécanique

Au cours du troisième trimestre de 1959, l'activité dans ce secteur a progressé par rapport à la période correspondante de l'année précédente. La demande de machines-outils, surtout de machines textiles, est en nette expansion dans l'ensemble de la Communauté. Sans doute, la reprise ne se développe-t-elle que lentement en Belgique, mais, même dans ce dernier pays, une certaine croissance a été enregistrée pour la première fois au cours du troisième trimestre et la demande continue à manifester une tendance

au raffermissement. De même, en France, si la demande de petit matériel et de certaines machines industrielles destinées aux entreprises productrices de biens de consommation se développe favorablement, les commandes restent insuffisantes pour assurer le renouvellement régulier des carnets dans le secteur du gros matériel d'équipement industriel. L'amélioration de l'activité dans la construction mécanique est, au contraire, très sensible dans la République fédérale, où elle est imputable, dans une large mesure, aux inscriptions de commandes en provenance des marchés étrangers.

TABLEAU 3

Production de l'industrie de la construction mécanique (1)

(1953 = 100)

Année ou trimestre	République fédérale d'Allemagne		Belgique (2)		France		Italie	
	Indice	Variations par rapport à l'année précé- dente en %	Indice	Variations par rapport à l'année précé- dente en %	Indice	Variations par rapport à l'année précé- dente en %	Indice	Variations par rapport à l'année précé- dente en %
1957								
I	152	6	129	19	152	—	130	16
II	153	0	143	— 1	162	—	137	8
III	153	1	115	— 2	147	—	118	7
IV	160	6	134	— 1	169	—	123	3
1958								
I	153	0	120	— 7	173	14	128	— 2
II	154	0	126	— 12	179	10	135	— 1
III	155	1	114	— 1	151	3	121	3
IV	161	1	129	— 4	177	5	135	10
1959								
I	146	— 4	112	— 6	157	— 9	139	8
II	162	5	120	— 5	169	— 6	147	9
III (3)			119	4			132	9

(1) A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.

(2) Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.

(3) Chiffres provisoires.

C — Construction navale

La situation de la construction navale, dans la Communauté comme dans le reste du monde, demeure caractérisée par la capacité excédentaire des tonnages flottants et en construction, par l'importance des tonnages désarmés et par des taux de fret toujours déprimés, en dépit de signes d'amélioration récemment observés. La capacité totale de production des chantiers navals dépasse assez largement le niveau actuel de la demande.

La flotte mondiale compte 125 millions de tonnes, dont un quart constitué de navires

d'avant-guerre. Une grande partie de ceux-ci sont désarmés et, à moins d'être prochainement démolis, ces vieux navires constituent une offre potentielle qui pèse sur tout le marché des transports maritimes. Quant au tonnage mondial en construction, une augmentation de 80 000 tonnes a encore été enregistrée au troisième trimestre et provoquera un nouvel accroissement des capacités de transport dans le courant des prochains mois. Sans doute, par suite du redressement de la conjoncture, une expansion de la demande se dessine-t-elle, mais elle ne se traduira, au début, que par la remise en activité des navires désarmés. Une amélioration de la situation de ce secteur ne peut donc être escomptée dans un proche avenir.

TABLEAU 4

Construction navale

(navires de mer en cours de construction)

Année ou trimestre	En milliers de T. B.	Variations par rapport à l'année précédente en %
1956	2.587	19
1957	2.997	16
1958		
I	3.348	21
II	3.440	13
III	3.577	20
IV	3.510	11
1959		
I	3.405	2
II	3.436	0
III	3.367	— 6
IV ⁽¹⁾	3.150—3.350	— 5 à — 10
1960		
I ⁽¹⁾	3.100—3.270	— 4 à — 9

(1) Estimations.

Source: «Lloyds Register of Shipping».

Dans les chantiers de la Communauté, une diminution du tonnage en construction, de l'ordre de 70 000 tonnes, a été enregistrée au cours du troisième trimestre. Cette réduction de l'activité se poursuivra durant un certain temps et approximativement au même rythme que pendant les derniers mois. Au cours du premier trimestre de 1960, le tonnage en construction serait alors

inférieur de 4 à 9 % à celui de la période correspondante de 1959.

D — Industrie du bâtiment

Dans l'ensemble de la Communauté, l'activité de la construction se situe à un niveau très élevé.

TABLEAU 5

Logements

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variations par rapport à l'année précédente en %	En milliers	Variations par rapport à l'année précédente en %
1956	1.025	8	1.251	1
1957	1.077	5	1.217	— 3
1958				
I	182	0	268	— 4
II	202	— 9	331	3
III	259	— 2	335	6
IV	408	0	320	7
1959				
I	199	9	286	7
II	232	15	373	13
III ⁽¹⁾	285	10	336	0

(1) Chiffres provisoires.

Source: Statistiques nationales.

Aux programmes de travaux publics, lancés pendant la période de ralentissement conjoncturel, et à la forte demande de logements, s'ajoute à présent l'expansion de la demande de bâtiments industriels et commerciaux. Dans la République fédérale et aux Pays-Bas, le marché de la construction manifeste, depuis plusieurs mois déjà, des signes de tension. En Belgique, le nombre de logements achevés n'a pas beaucoup progressé, mais le nombre d'autorisations de bâtir est en forte augmentation, ce qui laisse prévoir un accroissement de l'activité de la construction dès le début de l'année prochaine. En France et en Italie, par contre, la progression du nombre de logements achevés est plus élevée que celle du nombre d'autorisations. Du maintien de cette re-

lation pourrait résulter, dans ces deux pays, un affaiblissement de l'activité du bâtiment en 1960. De même, dans la République fédérale, une diminution du nombre d'autorisations de construire a été observée pour la première fois, en septembre, par rapport au mois correspondant de 1958.

Au premier trimestre de 1960, l'activité dans la construction de logements sera à nouveau, comme chaque année, influencée par les conditions climatiques. De nouveaux efforts seront cependant déployés pour atténuer les fluctuations saisonnières de l'activité dans ce secteur, notamment dans la République fédérale, où des mesures législatives, prenant effet au 1^{er} décembre 1959, viennent d'être prises à cette fin.

VIENT DE PARAÎTRE:

«Les Entreprises sidérurgiques de la Communauté»

La Haute Autorité vient de publier une réédition du répertoire des entreprises sidérurgiques du marché commun de l'acier, paru en 1955.

La première partie de cette publication mentionne les entreprises et leurs organisations de vente et indique la raison sociale et la localisation exactes des usines. Un répertoire annexé fournit des indications sur les programmes de fabrication des usines groupés par procédés d'élaboration. Par ailleurs, des cartes des pays membres indiquent les lieux d'établissement des différentes usines, les parités de vente ainsi que les principales voies fluviales et les points de franchissement des frontières par voie ferrée.

Le nouveau répertoire sera automatiquement adressé aux abonnés à la publication «Prix de base des produits sidérurgiques», éditée par la Haute Autorité; il est compris dans le prix de l'abonnement à cette publication.

Le répertoire peut être commandé séparément au prix de NF 5,90 (frb. 60,—) aux bureaux de vente et d'abonnement du Journal officiel des Communautés européennes.